

RAPPORT ANNUEL



lunetterie
NEWLOOK
eyewear

Exercice terminé le 31 décembre

2011

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
RAPPORT DE GESTION	6
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	19
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	20
Rapport de l'auditeur indépendant	21
États consolidés du bénéfice net et résultat global	22
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	23
Bilans consolidés	24
États consolidés des variations des capitaux propres	25
Notes aux états financiers consolidés	26
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	50

Assemblée générale annuelle des actionnaires
10 mai 2012 à 10 h
Fairmont Le Reine Elizabeth
900, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec

Message du président du conseil

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

CAP SUR LA CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

Le 2 mars 2010, l'entreprise de Lunetterie New Look revenait à la structure d'une société par actions en abandonnant celle d'une fiducie, la nouvelle entité cotée en bourse s'appelant Lunetterie New Look inc. (TSX:BCI).

Suite à cette conversion, nous nous concentrons maintenant sur la croissance de l'entreprise, du chiffre d'affaires et de la rentabilité.



VUE D'ENSEMBLE

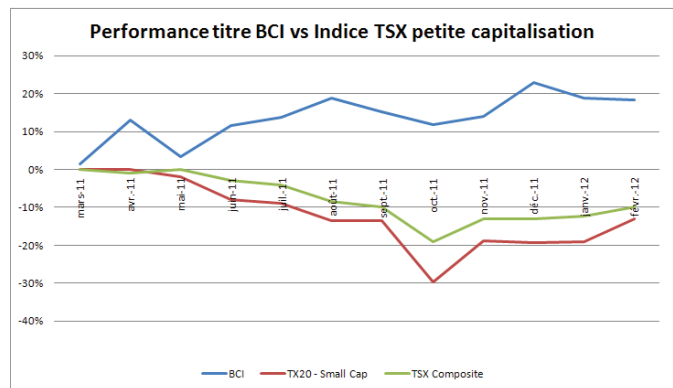
Les faits saillants de l'année sont les suivants :

- Un BAIIA^(a) record de 13,3 millions \$, soit une augmentation de 29,4 % par rapport à l'année dernière.
- L'amélioration du ratio BAIIA /chiffre d'affaires de 14,5 % à 16,6 %.
- Un bénéfice net annuel de 0,59 \$ par action^(b) par rapport au bénéfice net ajusté^(c) de 0,41 \$ l'année dernière.
- Des flux de trésorerie annuels provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments hors caisse, de 1,28 \$ par action^(b) par rapport à 0,92 \$ l'année dernière.
- En raison de sa saine position financière et opérationnelle, la société a pu maintenir une politique de dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action (0,60 \$ par année), réduire la dette nette (3 048 000 \$) et investir dans de nouveaux magasins et autres immobilisations (6 008 000 \$).

Ces faits ont contribué à la bonne performance de la valeur des actions ordinaires de Lunetterie New Look au cours de l'année.

PERFORMANCE À LA BOURSE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, les actions de la société se sont négociées entre 7,11 \$ à 8,94 \$ par action, le cours de clôture étant 7,95 \$. Bien que les conditions du marché étaient incertaines au cours de l'année, les bons résultats de New Look ont permis à ses actions de surpasser sur l'indice TSX composé et l'indice des sociétés de petite capitalisation Small Cap Index (TX20).



PERSPECTIVES

L'objectif continu est la croissance de l'entreprise de New Look, de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité. Il en résultera, comme ce fut le cas à ce jour, une valeur croissante de l'entreprise de même que des dividendes soutenus pour les actionnaires.

Avec son modèle d'entreprise fructueux, New Look est en bonne position pour jouer un rôle clé dans l'évolution de l'industrie de l'optique au Québec et au Canada par une croissance interne, des acquisitions et une plus grande pénétration des marchés dans le réseau actuel de magasins.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET LES ADMINISTRATEURS

Je félicite Martial Gagné et son équipe de direction chez Lunetterie New Look inc. : Jean-Luc Deschamps, Mario Pageau, France Reimnitz, Caroline Rouleau, Claire Boulanger et Marie-Josée Mercier. Un remerciement spécial aux nombreux employés de Lunetterie New Look inc. qui contribuent par leur travail quotidien au succès de l'entreprise. Un remerciement particulier aussi aux membres du conseil d'administration pour leur appui continu, leur aide et leurs conseils. Je veux également souhaiter la bienvenue à Monsieur Antoine Amiel sur le conseil d'administration à titre de vice-président du conseil, à compter du 7 mai 2012. Il contribuera grandement à l'équipe de direction et au conseil d'administration à plusieurs niveaux.

Nous sommes confiants que Lunetterie New Look inc. continuera sa progression en 2012.

W. John Bennett

Président du conseil
Lunetterie New Look inc.
21 mars 2012
Montréal, Québec

a) La société définit le BAIIA comme le bénéfice avant les frais financiers, nets des

revenus d'intérêts, les impôts sur les bénéfices et l'amortissement. Il exclut tout gain ou perte sur change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des ventes), les charges de rémunération à base d'actions et le coût de conversion en société par actions. Le BAIIA n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS. Il est peu probable que l'on puisse la comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. La société croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie lesquels sont déterminés selon les IFRS. Voir le Rapport de gestion pour plus de détails.

b) Sur une base diluée.

c) Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS. Il est peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le bénéfice net ajusté fournit de l'information utile entendu que l'ajustement d'impôts lié à la conversion en société et le coût de cette conversion. Se référer à la conciliation du bénéfice net ajusté dans le Rapport de gestion.

EXPLOITATION ET RÉSULTATS FINANCIERS 2011

Nous sommes très fiers des résultats de 2011. Trimestre après trimestre, nous avons maintenu l'élan de la fin de 2010 et la croissance des revenus et du BAIIA^{a)}. Les revenus de l'exercice ont augmenté de 13 % et le BAIIA de 29 %.



Ces résultats sont attribuables à trois principaux facteurs : notre capacité d'accroître de l'achalandage dans nos magasins, l'amélioration continue des opérations de nos magasins et de notre laboratoire, ainsi que l'ajout de cinq nouveaux magasins à notre réseau. Deux de ces magasins étaient des cliniques d'optique réputées qui ont adopté la bannière New Look. Dans les deux cas, les professionnels de ces cliniques ont vu une opportunité intéressante de poursuivre leur pratique en se joignant à New Look. À la fin de l'exercice, nous comptons 68 succursales, toutes exploitées avec succès selon le même modèle.

Les revenus ont augmenté de 13,3 %, les magasins comparables y contribuant pour 8,9 %. Le BAIIA a atteint 13,3 millions \$, en hausse de 3 millions \$ ou 29,4 % par rapport à 2010, l'impact d'une période de 53 semaines en 2011 par rapport à 52 en 2010 n'ayant pas été significatif.

Le bénéfice net de 2011 ayant atteint 6,0 millions \$ se compare favorablement au bénéfice net ajusté^{b)} de 4,1 millions \$ en 2010. Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, ont atteint 13 millions \$ (1,28 \$ par action) par rapport à 9,2 millions \$ (0,92 \$ par action) l'année dernière. Le ratio d'endettement par rapport au BAIIA était de 0,5 à la fin de l'exercice, laissant de la place pour l'expansion.

L'agilité de l'équipe de direction ainsi que notre bonne position financière sont des ingrédients clé pour que New Look maintienne sa rentabilité et sa position de leader dans les marchés du Québec et de l'est de l'Ontario. Nous continuerons d'offrir une sélection de produits de qualité à des prix concurrentiels et des services professionnels exceptionnels contribuant ainsi à la satisfaction de la clientèle et à notre enviable réputation. Ces éléments font partie de nos valeurs d'entreprise et sont à la base de l'augmentation des revenus et de la rentabilité.

EXPANSION DU RÉSEAU DE MAGASINS / NOUVEAUX MARCHÉS

New Look est en bonne position pour jouer un rôle clé dans l'évolution de l'industrie de l'optique au Québec et au Canada par une expansion géographique interne, des acquisitions et une plus grande pénétration des marchés de son réseau de magasins.

a) La société définit le BAIIA comme le bénéfice avant les frais financiers, nets des revenus d'intérêts, les impôts sur les bénéfices et l'amortissement. Il exclut tout gain ou perte sur change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des ventes), les charges de rémunération à base d'actions et le coût de conversion en société par actions. Le BAIIA n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS. Il est peu probable que l'on puisse la comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. La société croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie lesquels sont déterminés selon les IFRS. Voir le Rapport de gestion pour plus de détails.

b) Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS. Il est peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le bénéfice net ajusté fournit de l'information utile entendu que l'ajustement d'impôts lié à la conversion en société et le coût de cette conversion. Se référer à la conciliation du bénéfice net ajusté dans le Rapport de gestion.

New Look est un chef de file dans l'Est du Canada dans les produits et services d'optique. En date du présent rapport, son réseau comprenait 69 succursales, toutes exploitées selon le même modèle, dont 61 sont situées dans la province de Québec et huit desservent la région d'Ottawa, en Ontario. Nous avons présentement des engagements pour ouvrir trois autres magasins.

INNOVATION DE PRODUITS ET EXPERTISE DE LABORATOIRE UNIQUE

En 2011, nous avons continué de développer et de bénéficier des innovations majeures des années précédentes dans la fabrication numérique des lentilles progressives : les lentilles Évolution HD™, Ultra Évolution HD™ et Ultrafit Évolution HD™. La technologie HD est l'un des développements les plus importants pour les lentilles progressives de ces dernières années et offre aux clients de New Look des lentilles plus claires et une vision améliorée pour toutes les distances. New Look a été l'un des leaders mondiaux dans la mise en marché et le marketing de cette nouvelle technologie numérique. Ceci a été rendu possible parce que New Look possède l'un des laboratoires les plus avancés de l'Amérique du Nord, lui permettant ainsi de contrôler complètement la qualité et le service à la clientèle. L'avantage de notre laboratoire, en plus d'autres éléments clés de notre chaîne de valeurs, confirme la position de New Look en tant que leader au Québec et dans l'est de l'Ontario.

LA LUNETTERIE – UNE AFFAIRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

En plus de tous les ingrédients qui font de New Look un professionnel de l'optique, la façon dont nos clients sont traités dans les cliniques d'examen de la vue et nos magasins fait toute la différence. Cette différence est la combinaison de plusieurs facteurs qui génèrent la loyauté, le respect et la confiance de la part de nos clients.

En 2011, nous avons servi un nombre record de clients dans notre réseau. Je remercie tous les employés de New Look et les optométristes qui contribuent à tous les jours à notre succès par leur passion et leur dévouement envers les clients. Également, un remerciement spécial à nos clients qui reconnaissent la qualité de nos services professionnels.

Plus que jamais compte tenu des changements dans l'industrie de l'optique, les services personnalisés demeureront un élément clé de notre positionnement et notre croissance.

Finalement, je veux exprimer mes sincères remerciements à mon équipe de direction dynamique et aux membres du conseil d'administration pour leur précieuse contribution.

Martial Gagné, FCMA

Président

Lunetterie New Look inc.

21 mars 2012

Montréal, Québec



lunetterie
NEWLOOK
eyewear



RAPPORT DE GESTION



lunetterie
NEWLOOK
eyewear

Exercice terminé le 31 décembre

2011

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants pour les quatrièmes trimestres de 2011 et de 2010 et l'exercice terminé le 31 décembre 2011 comparé aux exercices de 2010 et de 2009 sont les suivants :

	Quatrième trimestre		Exercice ^(a)		
	2011	2010	2011	2010	2009
Nombre de semaines	14	13	53	52	52
Chiffre d'affaires	22 096 \$	19 514 \$	80 190 \$	70 778 \$	68 958 \$
Écart	13,2%		13,3%	2,6%	
Écart attribuable aux magasins comparables	8,6%		8,9%	1,7%	
BAIIA(b)	3 893 \$	3 645 \$	13 280 \$	10 259\$	10 966\$
Écart	6,8%		29,4%	(6,4%)	
% du chiffre d'affaires	17,6%	18,7%	16,6%	14,5%	15,9%
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ou porteurs de parts ^(c)	1 813 \$	1 757\$	6 024 \$	4 109\$	5 417\$
Écart	3,2%		46,6%	(24,1%)	
Bénéfice net attribué aux actionnaires ou porteurs de parts ^(c)	1 813\$	1 757\$	6 024\$	11 488\$	5 417\$
Bénéfice net ajusté par action ou part ^(c)					
De base	0,18 \$	0,18 \$	0,60 \$	0,41 \$	s.o.
Dilué	0,18 \$	0,17 \$	0,59 \$	0,41 \$	s.o.
Bénéfice net par action ou part ^(c)					
De base	0,18\$	0,18\$	0,60\$	1,15\$	0,55\$
Dilué	0,18\$	0,17\$	0,59\$	1,14\$	0,54\$
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	3 639 \$	3 524 \$	13 009 \$	9 231\$	8 944\$
Par action ou part (diluées)	0,36 \$	0,35 \$	1,28 \$	0,92 \$	0,90\$
Dépenses en immobilisations (y compris Sonomax en 2010) ^(d)	1 419 \$	415 \$	6 008 \$	5 075\$	5 297\$
Diminution de la dette nette ^(e)	502 \$	1 004 \$	3 048 \$	267 \$	2 127 \$
Dividende par action ou distribution par part ^(f)	0,150 \$	0,150 \$	0,600 \$	0,462 \$	0,650\$
Distributions, dividendes et impôts afférents ^(f)	1 518 \$	1 504 \$	6 056 \$	4 584\$	6 026\$
En fin de période					
Actif total ^(g)			45 217 \$	45 858\$	37 697\$
Passifs non courants ^(h)			9 941 \$	13 165\$	10 155\$
Dette nette ^(e)			6 485 \$	9 533\$	9 800\$
Nombre de magasins ⁽ⁱ⁾			68	63	63

a) L'information financière pour 2011 et 2010 a été préparée conformément aux normes internationales d'information financière. L'information financière de 2009 a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada antérieurs.

b) Se reporter à la rubrique *BAIIA* ci-dessous pour une définition et des commentaires sur le BAIIA.

c) Les écarts du bénéfice net et du bénéfice net par action, ainsi que du bénéfice net ajusté, sont expliqués dans la rubrique *Résultats d'exploitation*.

d) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise à charge de dettes et soldes de prix d'achat. Se référer à la rubrique *Liquidités* pour une conciliation des investissements des actifs à long terme ainsi que leur financement.

e) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme, de l'emprunt bancaire à court terme, et des distributions et dividendes à payer, en sus de la trésorerie.

f) Les montants de distributions et de dividendes mentionnés ci-dessus réfèrent aux montants déclarés dans la période.

g) La diminution du total des actifs de 2011 par rapport à 2010 est principalement attribuable à l'utilisation d'actifs d'impôt différé.

h) Les passifs non courants comprennent la portion à long terme de la dette à long terme, les incitatifs à la location, les crédits d'impôts à l'investissement et les loyers reportés, ainsi que les passifs d'impôts différés.

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

- i) Les cinq magasins ajoutés en 2011 comprennent l'acquisition de pratiques d'optique. Un magasin a été ajouté et un autre a été fermé en 2010.

CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Lunetterie New Look inc. (« New Look »), de son prédécesseur, le Fonds de revenu Benvest New Look (le « Fonds »), de l'ancienne filiale portant également le nom Lunetterie New Look inc., ainsi que d'une entité, auparavant décrite comme une «entité à détenteurs de droits variables», sur laquelle New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sans en détenir d'actions (New Look et cette entité sont ensemble appelées la « société »). La part des actionnaires ne donnant pas le contrôle apparaissant aux états financiers représente la part de cette entité dans le bénéfice et l'actif.

New Look est une société par actions régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et résulte de la fusion en mars 2010 de l'ancienne filiale du Fonds et Sonomax santé auditive inc. Aux fins comptables, New Look est la continuité du Fonds.

Le présent rapport de gestion contient au besoin des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses, fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans ce rapport est exprimée en dollars canadiens et est établie selon les IFRS. Des renseignements additionnels sur New Look et le Fonds sont disponibles sur le site web www.newlook.ca. Les documents d'information continue de New Look et du Fonds, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par New Look et le Fonds sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site www.sedar.com.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

New Look est un chef de file dans l'Est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 31 décembre 2011, son réseau comprenait 68 magasins dont 60 sont situés dans la province de Québec alors que huit de ces magasins desservent la région d'Ottawa, en Ontario. New Look exploite un laboratoire de transformation complète de verres et un centre de distribution, lesquels sont situés à Ville St-Laurent au Québec.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de New Look pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité de vérification.

MÉTHODES COMPTABLES

ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

New Look a adopté les IFRS le 26 décembre 2010, soit le début du présent exercice financier. Comme les chiffres comparatifs doivent aussi être présentés selon les IFRS, la date de transition aux IFRS dans le cas de New Look est le 1^{er} janvier 2010. L'impact de l'adoption des IFRS se résume comme suit.

Impact sur le bilan d'ouverture en date du 1^{er} janvier 2010

La direction a déterminé qu'en date du 1^{er} janvier 2010 la valeur comptable des actifs, passifs et capitaux propres, établis selon les IFRS, est la même que celle établie antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») en date du 31 décembre 2009. Cette conclusion découle du fait que la société bénéficie d'exceptions obligatoires et d'exemptions facultatives concernant l'application rétrospective de certains IFRS. La société a choisi les exemptions suivantes :

- Les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2010 n'ont pas réévalués; et
- Les options d'achat d'actions dont les droits sont acquis avant le 1^{er} janvier 2010 n'ont pas réévalués.

L'exception obligatoire significative applicable à New Look est l'exigence d'utiliser aux fins des IFRS les estimations cohérentes à celles établies selon les PCGR antérieurs.

Les IFRS permettent la réévaluation des immobilisations corporelles à leur valeur juste. La direction a pris la décision de ne pas réévaluer ces actifs, du fait qu'ils sont composés principalement d'améliorations locatives et d'équipement dont la valeur diminue avec l'usage et le temps.

Impact sur le bénéfice net de 2010 et sur le bilan du 25 décembre 2010

L'impact le plus significatif de l'adoption des IFRS provient du fait que la notion de crédit reporté lié aux actifs d'impôts ne correspond pas à la définition de passif selon les IFRS. En conséquence, le crédit reporté comptabilisé lors de la conversion en société par actions en mars 2010 a été retiré rétrospectivement du bilan et une diminution de la charge d'impôts de 8 285 000 \$ a été comptabilisée; l'amortissement du crédit reporté a par conséquent été renversé. Il en résulte une augmentation nette des capitaux propres de 6 731 000 \$ en date du 25 décembre 2010 par rapport au montant calculé selon les PCGR antérieurs.

Impact sur l'état des flux de trésorerie

Selon les PCGR antérieurs, les frais financiers réduisaient en fait les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation alors que les distributions et dividendes versés étaient considérés en tant qu'activités de financement. Comme les IFRS exigent que chacune de ces transactions soit classée de façon permanente d'une période à l'autre dans les activités d'exploitation ou les activités de financement, la direction a choisi de présenter les intérêts, les distributions, les dividendes et autres frais financiers payés avec les activités de financement. En conséquence, le montant des entrées de liquidités liées aux activités d'exploitation sera, de façon générale, plus élevé qu'il ne l'était antérieurement.

Nouvel état des variations des capitaux propres

Les IFRS requièrent la présentation d'un état des variations des capitaux propres. En fait, ce nouvel état remplace l'état des bénéfices non répartis ou du déficit de même que les notes sur la variation des valeurs comptables des actions ou des parts ainsi que du surplus d'apport.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Impact sur le bénéfice net, le résultat global et les notes

Les IFRS requièrent la présentation d'une analyse des charges comptabilisées dans le résultat en utilisant une classification basée soit sur leur nature, soit sur leur fonction, en choisissant celle qui fournit les informations fiables et les plus pertinentes. La direction a choisi de présenter les charges selon leur nature. La société a donc modifié le format de l'analyse des charges.

Format du bilan

Selon les IFRS, l'état de la situation financière (bilan) présente habituellement des actifs à long terme avant les actifs à court terme, les passifs à long terme avant les passifs à court terme, et les capitaux propres avant les passifs. Une entité peut choisir une présentation différente. La direction a choisi de continuer de présenter les actifs, les passifs et les capitaux propres dans l'ordre couramment en usage en Amérique du Nord.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers consolidés conformément aux PCGR, la direction doit faire des estimations, lesquelles sont fondées sur l'expérience des exercices précédents et sur leur meilleur jugement. La direction revoit sans cesse ces estimations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la société sont présentées ci-après.

Provision pour désuétude

Bien que la société cherche continuellement à augmenter la rotation des stocks pour diminuer le risque de désuétude et augmenter les liquidités, la direction estime une provision pour désuétude à l'égard des stocks à rotation lente. De telles estimations sont basées sur l'expérience historique des stocks liquidés, donnés à des organismes de charité ou détruits.

Durée d'utilisation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

En vue de répartir le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels sur leur durée d'utilité, il faut faire une estimation de cette dernière. Des facteurs comme le risque de désuétude engendré par les nouvelles technologies, l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie, ainsi que la présentation de magasins modernes sont considérés. D'autres facteurs applicables aux logiciels comprennent les services annuels de mise à jour et de maintenance de même que la réputation du fournisseur. La détermination de la durée d'utilité prévue des relations clients exige d'évaluer la capacité de la société à joindre et conserver les clients du vendeur.

Répartition du prix d'achat d'une pratique

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la direction répartit le prix d'achat aux actifs sous-jacents conformément aux IFRS. Ainsi, la direction identifie les actifs incorporels comme les relations clients, les ententes contractuelles et les baux sous conditions favorables. Ces actifs sont évalués en faisant des hypothèses relativement aux revenus, frais d'exploitation et taux d'actualisation prévus. Ces actifs sont amortis sur la période estimative des bénéfices en découlant

Provisions

La provision pour les garanties est basée sur les données historiques. La provision pour baux est basée sur les données les plus fiables disponibles à la fin de l'exercice.

Juste valeur de la rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, comme les options sur actions accordées aux employés, est comptabilisée à titre de dépense même si aucun décaissement n'est requis. Les options sur actions attribuées sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle connu sous le nom Black et Scholes. Ce modèle tient compte des facteurs tels la durée prévue de l'option, la volatilité prévue du titre sous-jacent et les dividendes prévus. La détermination de ces facteurs est basée sur l'expérience historique, la performance financière de la société ainsi que les plans d'expansion de la société et l'environnement économique.

Tests de dépréciation d'actifs

Les normes comptables exigent des tests de dépréciation pour les actifs à long terme tels que les immobilisations corporelles, les actifs incorporels, le nom commercial et le goodwill. Les tests impliquent la formulation d'hypothèses relativement à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de ces actifs. Les données historiques ainsi que les plans de développement sont des sources principales d'information utilisées en ces circonstances. À la suite de ces tests, aucune dépréciation n'a été nécessaire en 2011 et en 2010.

Impôts et crédits d'impôts

Le calcul de la charge d'impôts et des crédits d'impôts reliés à la R&D, à la formation ou aux investissements nécessite la détermination des activités ou dépenses admissibles à une déduction ou un crédit. Une détermination similaire est nécessaire pour évaluer le droit d'utiliser des pertes fiscales ou crédits d'impôts reportés provenant de réorganisations antérieures. Les conséquences résultant de cotisations d'impôts différentes des calculs de la société pourraient être importantes.

IFRS PUBLIÉS MAIS NON EN VIGUEUR

La note 2.3 des états financiers consolidés fait la liste des normes IFRS nouvelles, modifiées ou révisées qui seront en vigueur après le présent exercice et qui pourront s'appliquer à la société. Ces normes se rapportent principalement à la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers et aux informations à fournir sur ceux-ci, ainsi que l'évaluation des impôts différés en fonction du recouvrement des actifs sous-jacents. À ce stade, la direction croit que ces normes nouvelles ou modifiées auront un impact très limité sur les états financiers de la société.

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2011

Le bénéfice net consolidé du quatrième trimestre de 2011 comparé à celui du quatrième trimestre de 2010 se présente comme suit :

	2011 14 sem. \$	2010 13 sem. \$
Chiffre d'affaires	22 096	19 514
Matériaux utilisés, nets des variations de stocks	4 495	4 610
Rémunération des employés	6 978	5 668
Autres frais d'exploitation	6 763	5 616
	18 236	15 894
Bénéfice avant les éléments suivants	3 860	3 620
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	1 350	1 150
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	89	131
	1 439	1 281
Bénéfice avant impôts	2 421	2 339
Impôts sur les bénéfices		
Exigibles	(50)	
Reportés	660	599
	610	599
Bénéfice net et résultat global	1 811	1 740
Bénéfice net et résultat global attribués à :		
Part des actionnaires sans contrôle	(2)	(17)
Actionnaires de New Look	1 813	1 757
	1 811	1 740
Bénéfice net par action ou par part		
De base	0,18	0,18
Dilué	0,18	0,17

Pour les quatrièmes trimestres de 2011 et de 2010, le BAIIA se concilie au bénéfice net de la manière suivante :

	2011 14 sem. \$	2010 13 sem. \$
Bénéfice net	1 811	1 740
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	1 350	1 150
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	89	131
Rémunération à base d'actions	35	16
Perte nette (gain net) de change, non lié au coût des matériaux	(2)	9
Impôts	610	599
BAIIA	3 893	3 645
Écart en \$	248	
Écart en %	6,8%	
% du chiffre d'affaires	17,6%	16,5%

Les principaux éléments du flux de trésorerie du quatrième trimestre de 2011 comparés à ceux du quatrième trimestre de 2010 sont les suivants :

	2011 14 sem. \$	2010 13 sem. \$
Activités d'exploitation	3 639	3 524
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement	688	3
Entrées de liquidités liées aux activités d'exploitation	4 327	3 527
Investissement		
Remboursement d'avances	50	50
Dépôt en fiducie	(100)	
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(813)	(730)
Produit net provenant de la cession d'immobilisations corporelles	99	
Transactions d'entreprises	(1 293)	(120)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(106)	
Acquisition d'actifs incorporels	(75)	(35)
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(30)	(1 030)
Incitatifs à la location	132	
Émission d'actions à la suite de l'exercice d'options	121	15
Intérêts payés	(38)	(78)
Autres frais financiers payés	(14)	(3)
Distributions et dividendes versés	(3 033)	(1 504)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(773)	92

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Le quatrième trimestre de 2011 a bénéficié des activités d'une période de 14 semaines par rapport à 13 semaines en 2010. Les revenus du quatrième trimestre de 2011 ont augmenté de 2,6 millions \$, soit 13,2 %, par rapport au quatrième trimestre de 2010. Les revenus des magasins comparables ont augmenté de 8,6 %, dont environ la moitié est attribuable à la semaine additionnelle. Le BAIIA a augmenté de 248 000 \$, soit 6,8 %, par rapport à l'an dernier, l'impact de la quatorzième semaine étant négligeable. Finalement, le bénéfice net a augmenté de 71 000 \$ par rapport à l'an passé. La direction croit que cette performance est attribuable à un nombre de facteurs, incluant la popularité croissante de la promotion « 2 pour 1 » qui était en cours lors des deux trimestres comparés.

Le bénéfice net et le flux de trésorerie consolidés de la société pour le quatrième trimestre de 2011 reflètent les comptabilisations suivantes : l'acquisition de deux pratiques d'optique (1 293 000 \$), des dépenses en immobilisations corporelles liées au renouvellement de l'équipement dans les magasins et au laboratoire (813 000 \$) et les dividendes versés le 30 septembre et le 30 décembre (3 033 000 \$).

VUE D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE 2011

Les faits saillants de 2011 peuvent se résumer comme suit :

- La société a battu des records de revenus, de BAIIA et de bénéfice net dans un environnement de marché hautement concurrentiel.
- Les revenus ont excédé 80 millions \$, le BAIIA a dépassé 13 millions \$ et le bénéfice net a excédé 6 millions \$.
- Les liquidités provenant de l'exploitation ont été importantes durant l'exercice en atteignant un niveau record de 14,8 millions \$. De ce montant ainsi que des liquidités provenant d'autres sources, la société a réinvesti 5,8 millions \$ dans l'entreprise, y compris dans des acquisitions et des dépenses en immobilisations dans des nouveaux magasins et au laboratoire; des dividendes totalisant 6 millions \$ ont été versés aux actionnaires et le solde des liquidités a permis de réduire la dette de 3 millions \$.
- Cette solide performance a permis aisément de soutenir le versement de dividendes (0,60 \$ par action).
- La société a continué à étendre énergiquement son réseau de magasins. Cinq nouveaux magasins (incluant deux acquisitions) ont été ouverts dans des marchés cibles, cinq magasins ont été rénovés de manière importante, et un autre a été relocalisé.
- La société a continué à investir dans son laboratoire à la fine pointe de la technologie en accroissant la capacité de taillage des verres. Au cours de l'exercice, elle a également investi dans le matériel optique et informatique des magasins.
- Au cours de l'exercice, la société a mis en place une application web pour la prise de rendez-vous pour un examen de la vue et les commandes de verres de contact.
- La société a élaboré une formation intensive de ses employés de magasins afin d'améliorer le service à la clientèle.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2011, le chiffre d'affaires a bénéficié des activités de 53 semaines par rapport à 52 semaines l'année dernière. Les revenus de 2011 ont augmenté de 13,3 % par rapport à l'année dernière, dont 8,9 % étant attribuable aux magasins comparables, soit les magasins ouverts avant 2010. La différence provient de l'ajout de cinq magasins en 2011. Dans l'ensemble, la semaine additionnelle a compté pour un point de pourcentage de l'augmentation du chiffre d'affaires annuel.

La solide performance de la société est attribuable à l'augmentation du nombre de lunettes vendues. La direction croit que les efforts continus pour fournir des produits et services de haute qualité ainsi que les promotions attrayantes ont permis ce résultat. L'usage de technologies à la fine pointe ainsi que les programmes de formation ont aussi été des facteurs contribuant à cette performance.

FRAIS D'EXPLOITATION

Les frais d'exploitation pour 2011 et 2010 peuvent être comparés de la façon suivante :

	2011	2010
	\$	\$
Chiffre d'affaires	80 190	70 778
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	17 895	16 984
<i>% du chiffre d'affaires</i>	22,3%	24,0%
Rémunération des employés		
Salaires et charges sociales	24 831	21 549
<i>% du chiffre d'affaires</i>	31,0%	30,4%
Rémunération à base d'actions	114	88
Autres frais d'exploitation	24 114	21 980
<i>% du chiffre d'affaires</i>	30,1%	31,1%
Total des frais d'exploitation	66 954	60 601
<i>% du chiffre d'affaires</i>	83,5%	85,6%
Radiation de stocks inclus dans les matériaux utilisés	256	127

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de production. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. Les facteurs suivants ont contribué à la diminution de ces charges en pourcentage du chiffre d'affaires en 2011 par rapport à 2010 :

- L'exercice 2011 a bénéficié pleinement de la deuxième chaîne de production HD, laquelle a atténué la nécessité de sous-traiter la fabrication de lentilles;
- L'augmentation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; et
- Notre pouvoir d'achat accru découlant de notre volume de ventes.

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

La rémunération du personnel inclut les salaires, les bonifications, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. D'autres employés sont affectés au laboratoire, au centre de distribution et au siège social. La rémunération du personnel a augmenté de 0,6 point de pourcentage en 2011 par rapport à 2010 pour les raisons suivantes :

- L'augmentation du personnel au laboratoire à la suite de l'ajout d'une deuxième chaîne de production en 2010, qui a partiellement contrebalancé la réduction du coût des matériaux;
- Une amélioration générale des conditions salariales afin d'attirer et de retenir le personnel professionnel.

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, du laboratoire, du centre de distribution et du siège social, de même que les dépenses de marketing et d'administration générale. Le tableau ci-dessus montre une diminution importante de ces frais de l'ordre de 1,0 point de pourcentage du chiffre d'affaires. Ceci reflète principalement des économies d'échelle par rapport aux coûts d'occupation, aux frais de marketing et aux frais généraux des magasins.

BAIIA

New Look définit le BAIIA comme étant le bénéfice avant les frais financiers, net des revenus d'intérêts, les impôts et l'amortissement. Il exclut aussi tout gain ou perte de change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des matériaux), les charges de rémunération à base d'actions et le coût de conversion en société par actions.

Le BAIIA n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS ou des PCGR antérieurs et ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation.

Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie lesquels sont déterminés selon les IFRS. Le bénéfice net et le BAIIA sont conciliés comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Bénéfice net	6 045	11 493
Amortissement	4 313	3 950
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	366	405
Rémunération à base d'actions	114	88
Gain net de change, non lié au coût des matériaux	(70)	(6)
Frais de conversion en société par actions		853
Impôts	2 512	(6 524)
BAIIA	13 280	10 259
Écart en \$	3 021	
Écart en %	29,4%	
% du chiffre d'affaires	16,6%	14,5%

Le BAIIA a significativement augmenté de 3,0 millions \$, soit 29,4 % par rapport à l'année dernière. Ceci reflète l'impact de l'augmentation des ventes, la réduction des coûts de production de lentilles engendrée par l'utilisation de nos propres installations ainsi que des économies d'échelle engendrées par l'augmentation du volume de lunettes vendues. Se référer au *Résumé des résultats trimestriels* ci-dessous pour une comparaison avec les autres trimestres.

AMORTISSEMENT

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	3 339	3 041
Amortissement des actifs incorporels	980	745
Radiation d'immobilisations corporelles		164
Perte liée à la cession de propriété	6	
Amortissement des crédits d'impôts différés liés aux actifs immobilisés corporels	(12)	
	4 313	3 950

La hausse des charges d'amortissement reflète, entre autres, l'ajout de cinq magasins en 2011 ainsi que l'ajout et le renouvellement d'équipement pour le laboratoire et les magasins. Il faut noter qu'une grande partie du coût des pratiques acquises en 2011, soit 1,2 millions \$ sur 1,8 millions \$, est attribuable aux actifs incorporels, tels que les relations clients et les ententes contractuelles. Ces actifs sont amortis sur une période n'excédant pas cinq ans. Les montants d'amortissement d'actifs incorporels ci-dessus reflètent aussi l'acquisition en mars 2010 de droits de distribution de protecteurs auditifs et d'écouteurs. La valeur aux livres de ces droits, établie initialement à 1 019 000 \$, est amortie sur une période de 24 mois débutant en avril 2010.

FRAIS FINANCIERS, NETS DES REVENUS D'INTÉRÊTS

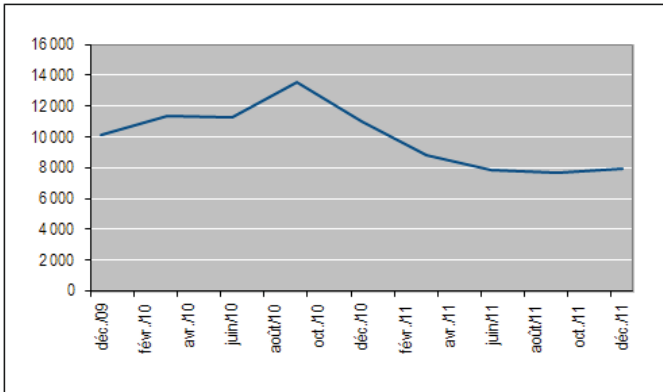
Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers de même que les revenus d'intérêts pour 2011 et 2010.

	2011	2010
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	315	335
Intérêts sur emprunts bancaires et autres intérêts	10	23
	325	358
Frais financiers	51	49
Revenus d'intérêts	(10)	(2)
	366	405

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Le graphique suivant démontre le solde total de la dette à long terme et de la dette bancaire à court terme depuis le début de 2010 :



La diminution du niveau de la dette depuis décembre 2010 a entraîné une réduction des dépenses d'intérêts bien que le coût moyen de financement par le biais d'acceptations bancaires ait augmenté de 0,8 point de pourcentage.

Au 31 décembre 2011, les acceptations bancaires représentaient 89 % de la dette à long terme et leur taux de financement correspondait à 3,3 %, soit le même qu'il y a un an. La direction croit que c'est présentement la méthode de financement la plus appropriée.

Les frais financiers sont composés principalement de commissions d'attente ainsi que des frais courus pour la révision des facilités de crédit. Les revenus d'intérêts n'ont pas été significatifs entendu que les fonds générés par l'exploitation ont été investis en immobilisations, distribués ou utilisés pour rembourser la dette.

GAIN ET PERTE DE CHANGE

Les gains et pertes de change sont dus à la fluctuation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien sur les actifs et passifs libellés en ces devises ainsi qu'aux contrats de change. Les principales composantes de ces actifs et passifs au 31 décembre 2011 étaient les suivantes :

Trésorerie	USD	54
Comptes fournisseurs	USD	827
Comptes fournisseurs	EUR	75
Contrats de change en \$US (actifs)	CAD	16

La perte nette de change liée au coût des matériaux s'est élevée à 132 000 \$ en 2011. Les autres frais d'exploitation comprennent aussi un gain de change net de 53 000 \$ reflétant la variation de la valeur non réalisée des contrats de change.

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour les prochains douze mois. Au 31 décembre 2011, des contrats de change pour l'achat de 600 000 \$ US à un taux moyen de 0,997 (\$ US / \$ CA) étaient en cours, alors que le cours au comptant était à 1,017. Comme la comptabilité de couverture n'est pas utilisée, les changements de juste valeur des contrats de change sont comptabilisés dans les résultats.

IMPÔTS

Le taux d'imposition effectif applicable pour 2011 est de 29,4 % alors que le taux statutaire d'imposition fédéral et provincial combiné est de 28,4 %. La différence provient de dépenses non déductibles et d'un ajustement de la valeur de l'actif d'impôt qui tient compte des cotisations d'impôt des années précédentes. La charge d'impôts pour 2011 est essentiellement composée d'impôts reportés, ce qui reflète l'utilisation de pertes fiscales reportées.

La charge d'impôts pour l'année dernière montre un montant négatif de 8 285 000 \$ à titre d'ajustement lié à la conversion en société par actions survenue en mars 2010. Cet ajustement découle de l'application des IFRS, ce qui a exigé de virer aux résultats un montant initialement présenté comme crédit reporté.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

La direction croit que le montant de bénéfice net pour 2011 ne peut être comparé aux chiffres de 2010 qu'en faisant les ajustements non récurrents suivants :

	2011	2010
	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires ou porteurs de parts	6 024	11 488
Ajustement d'impôts liés à la conversion en société par actions		(8 285)
Radiation d'actif d'impôt provenant de la conversion en société par actions		207
Coût de conversion en société par actions, net d'impôts		699
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ou porteurs de parts	6 024	4 109
<i>Écart en \$</i>	<i>1 915</i>	
<i>Écart en %</i>	<i>47%</i>	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>7,5%</i>	<i>5,8%</i>
Bénéfice net par action ou part		
De base	0,60	1,15
Dilué	0,59	1,14
Bénéfice net ajusté par action ou part		
De base	0,60	0,41
Dilué	0,59	0,41

Le bénéfice net à 0,60 \$ par action se compare favorablement au bénéfice net ajusté de 0,41 \$ par action de 2010. La même conclusion s'applique au bénéfice net dilué par action.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS et il est peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que cette communication fournit de l'information utile entendu que les ajustements ci-dessus mentionnés ne sont pas représentatifs de la performance courante de la société.

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 comparés aux résultats des trimestres correspondants de 2010.

	Décembre		Septembre		Juin		Mars		4 trimestres	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	22 096	19 514	19 516	16 569	19 461	17 383	19 917	17 312	80 990	70 778
% du chiffre d'affaires des 4 trimestres	27,3%	27,5%	24,1%	23,4%	24,0%	24,6%	24,6%	24,5%	100%	100%
BAIIA	3 893	3 645	2 641	2 242	3 381	1 848	3 365	2 524	13 280	10 259
% du chiffre d'affaires	17,6%	18,7%	13,5%	13,5%	17,4%	10,6%	16,9%	14,6%	16,4%	14,5%
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ou porteurs de parts ^(a)	1 813	1 757	1 000	854	1 613	387	1 598	1 111	6 024	4 109
Bénéfice net attribué aux actionnaires ou porteurs de parts	1 813	1 757	1 000	647	1 613	331	1 598	8 753	6 024	11 488
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	3 639	3 524	2 630	2 144	3 520	1 783	3 220	1 780	13 009	9 231
Bénéfice net par action ou part ^{(a)(b)}										
De base	0,18	0,18	0,10	0,06	0,16	0,03	0,16	0,87	0,60	1,15
Dilué	0,18	0,17	0,10	0,08	0,16	0,03	0,16	0,87	0,59	1,14
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, par action ou part, dilué ^(c)	0,36	0,35	0,26	0,21	0,35	0,17	0,32	0,19	1,28	0,92
Dividende par action ou distribution par part	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,05	0,15	0,11	0,60	0,46

a) Se référer à la section *Bénéfice net et bénéfice net ajusté* pour une conciliation de ses résultats pour 2010.

b) Le bénéfice net par action ou part pour les quatre trimestres peut ne pas correspondre au total des bénéfices nets trimestriels par action ou part entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

c) Les flux de trésorerie par action ou part pour les quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des flux de trésorerie entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires et le BAIIA ont augmenté dans la période de quatre trimestres se terminant le 31 décembre 2011 par rapport à la période de quatre trimestres précédente. Si ce n'était de la réduction d'impôts non récurrente et des frais de conversion en société par actions enregistrés en 2010, le bénéfice net de la période de quatre trimestres terminée en décembre 2011 aurait excédé celui de la période des quatre trimestres précédents.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant montre les principaux éléments du flux de trésorerie pour 2011 et 2010 :

	2011	2010
	\$	\$
Activités d'exploitation	13 009	9 231
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement	1 763	979
Entrées de liquidités provenant de l'exploitation	14 772	10 210
Investissement		
Encaissement d'avances	50	50
Dépôt en fiducie	(100)	
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 841)	(2 980)
Produit net provenant de la cession d'immobilisations corporelles	99	
Transactions d'entreprises	(1 293)	(1 686)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(439)	(237)
Acquisition d'autres actifs incorporels	(305)	(116)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires		(1 660)
Emprunts à long terme		3 705
Remboursement d'emprunts à long terme	(3 123)	(1 251)
Incitatifs à la location	178	90
Émission d'actions ou parts	502	138
Prêt pour l'achat d'actions	(188)	
Intérêts et frais financiers payés	(334)	(357)
Distributions et dividendes versés	(6 056)	(5 064)
Impôts exigibles afférents aux dividendes versés		(185)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(78)	657
Trésorerie au début	1 496	839
Trésorerie à la fin	1 418	1 496

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les augmentations de liquidités provenant de l'exploitation, avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, par rapport à l'année dernière reflètent les augmentations du chiffre d'affaires, du BAIIA et du bénéfice net ajusté. Des entrées de liquidités ont aussi été générées (ou utilisées) par les variations suivantes des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2011	2010
	\$	\$
Diminution (augmentation) des débiteurs	(228)	(40)
Diminution (augmentation) des crédits d'impôt à recevoir	102	146
Diminution (augmentation) des stocks	(200)	66
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	151	(94)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs, frais courus et provisions	1 938	901
Augmentation de la trésorerie	1 763	979

En 2011, l'augmentation des débiteurs, des stocks, des créditeurs et des frais courus reflète les nouvelles affaires engendrées par l'ajout de cinq magasins durant l'exercice. Les créditeurs et les frais courus ont aussi augmenté en raison de variations saisonnières normales des salaires courus, des vacances et des ajustements des primes en fin d'exercice.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement pour 2011 sont liées à l'ajout de cinq magasins, l'accroissement de la capacité de taillage des verres dans notre laboratoire, de même qu'aux rénovations continues apportées aux magasins existants et au renouvellement de l'équipement optique et informatique.

Le tableau suivant concilie les investissements dans les actifs à long terme et leur financement :

	2011	2010
	\$	\$
Actifs ajoutés par l'acquisition d'entreprises	1 826	239
Achat d'immobilisations corporelles	3 872	2 980
Transaction avec Sonomax		1 740
Achat d'immobilisations incorporelles	310	116
	6 008	5 075
Prise en charge de dette	22	
Solde de prix d'achat	373	279
Passifs d'impôts différés	174	14
Montants déboursés durant l'exercice	5 439	4 782
Total des dépenses en immobilisations	6 008	5 075

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Les actifs ajoutés par l'acquisition de deux entreprises ont consisté en les suivants :

	\$
Stock	87
Équipement	296
Améliorations locatives	25
Relations clients	474
Ententes contractuelles	755
Goodwill	189
	1 826

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les remboursements d'emprunts à long terme au cours de 2011 totalisant 3 123 000 \$ comprennent un montant de 3 millions \$ sur les avances à même le crédit Evergreen. Ce remboursement discrétionnaire a été rendu possible grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de l'encaisse de 1,5 million \$ disponible en début d'exercice. D'autres remboursements sur la dette à long terme ont été faits selon l'échéancier prévu.

À la fin de la période, la société n'avait aucun emprunt bancaire à court terme sur la marge de crédit d'exploitation de 2,5 millions \$.

Les dividendes payés en 2011, totalisant 6 056 000 \$, correspondent aux dividendes déclarés en mars, juin, septembre et décembre de l'exercice à même l'encaisse alors disponible.

La plupart des nouveaux baux prévoient le paiement d'incitatifs par les bailleurs à New Look. Ces incitatifs ont représenté une source de liquidités de 178 000 \$ en 2011.

L'émission d'actions à des administrateurs et cadres à la suite de l'exercice d'options attribuées en vertu du régime d'options a représenté un encaissement de 502 000 \$ en 2011.

Le prêt pour l'achat d'actions est commenté à la section *Transactions entre parties liées*.

La rubrique *Frais financiers, nets des revenus d'intérêts* commente les montants payés en intérêts et frais financiers.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant est un résumé des obligations contractuelles de la société :

Obligations contractuelles	Total	Paiements exigibles					
		2012	2013	2014	2015	2016	et après
Dette à long terme ^(a)	7 903	497	1 309	1 868	1 750	1 750	729
Location-exploitation	42 672	9 140	8 218	7 239	6 023	4 844	7 208
Obligations d'achats ^(b)	285	285					
Total	50 860	9 922	9 527	9 107	7 773	6 594	7 937

a) La dette à long terme inclut des avances totalisant 7 000 000 \$ sur le crédit «Evergreen». Bien que la direction s'attende à ce que ce crédit soit renouvelé annuellement, le tableau ci-dessus suppose un remboursement de cette dette en 48 versements égaux débutant en juin 2013.

b) Les obligations d'achat se rapportent aux immobilisations corporelles seulement.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Les principaux éléments des facilités de crédit sont les suivants:

- Une marge de crédit d'exploitation pour financer les opérations courantes d'un montant maximum de 2,5 millions \$ selon la valeur des débiteurs et des stocks.
- Un crédit dit «Evergreen» de 12 millions \$ pour financer les dépenses en immobilisations et comportant une période de rotation dont l'échéance est renouvelable annuellement, la présente période échéant le 31 mai 2013. Aucun paiement de capital n'est requis pendant une période de rotation.
- Une marge de crédit de 900 000 \$ pour gérer les risques de taux d'intérêts en utilisant des produits dérivés tels que des ententes de swap d'intérêts.

Les avances sur la marge de crédit d'exploitation portent intérêt au taux préférentiel majoré d'une prime variant de 0,5 % à 1,0 % selon le ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA. Au 31 décembre 2011, le taux d'intérêt aurait été de 3,5 % si de telles avances avaient été en circulation, soit le même taux que celui à la fin de 2010. Bien que la société puisse toujours utiliser la marge de crédit d'exploitation par le biais d'acceptations bancaires, elle ne l'a pas fait dû au fait que le solde du crédit utilisé varie quotidiennement.

Les avances sur le crédit Evergreen porte intérêt à un taux flottant et elles peuvent être faites par le biais d'acceptations bancaires. New Look a utilisé cette option pour toutes les avances reçues en 2011 et 2010. Le coût de financement effectif dépend des taux du marché et de frais bancaires variant de 2,0 % à 2,5 % selon le ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA. Le coût effectif était de 3,3 % au 31 décembre 2011, le même qu'à la fin de 2010.

Au 31 décembre 2011, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Crédit utilisé	
Emprunts bancaires sur la marge de crédit d'exploitation	Néant
Avances sur le crédit Evergreen pour financer les actifs à long terme	7 000
Crédit disponible	7 500
Total des facilités de crédit	14 500

La société avait également 1 418 000 \$ en trésorerie à la fin de l'exercice et elle respectait toutes les conditions concernant les facilités de crédit.

Rapport de gestion

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

ENGAGEMENT DE CAPITAL

L'engagement en dépenses en immobilisations à la fin de 2011 totalisait 285 000 \$ et était lié à la rénovation de magasins. Les projets d'investissement de la société sont mentionnés dans la section *Perspective*.

CAPACITÉ DE SATISFAIRE LES OBLIGATIONS

La direction détermine la capacité de New Look à satisfaire ses obligations en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, les ratios exigés par la banque aux fins des facilités de crédit, ainsi que d'autres ratios. Le tableau suivant résume les balises importantes utilisées par la direction ainsi que les performances en résultant :

	Balises	31 déc. 2011	25 déc. 2010
Dette nette ^(a) / capitalisation totale ^(b)	Maximum de 0,50	0,21	0,29
		Quatre trimestres terminés le 31 déc. 2011	Quatre trimestres terminés le 25 déc. 2010
Dette nette / BAIIA	Maximum de 2,0	0,5	0,9
Ratio de couverture du service de la dette et du loyer ^(c)	Minimum de 1,1	1,8	1,5

- a) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion remboursable à court terme, de l'emprunt bancaire à court terme ainsi que des distributions et dividendes à payer en excédent de l'encaisse. Le ratio de la dette nette / BAIIA a remplacé le ratio dette portant intérêt / BAIIA antérieur, la seule différence se trouvant au niveau du calcul de la dette nette qui inclut maintenant les dividendes et les distributions à payer.
- b) La capitalisation totale correspond au total des capitaux propres et de la dette nette.
- c) Le ratio de couverture du service de la dette et du loyer est égal à : BAIIAL pour les quatre derniers trimestres moins les dividendes, les distributions, les rachats d'actions ou de parts et les impôts payés / la portion remboursable à court terme de la dette à long terme, les frais financiers ainsi que le loyer. Le BAIIAL est défini comme étant le BAIIA plus le loyer.

À compter du présent rapport, la direction ne présente plus le ratio des éléments hors caisse du fonds de roulement dû au fait que la société bénéficie de la possibilité d'exploiter l'entreprise avec un fonds de roulement négatif grâce aux dépôts de clients et aux facilités de crédit bancaires. La société respecte toujours ses obligations envers ses fournisseurs en les payant aux échéances convenues.

Tous les ratios sont à l'intérieur des balises établies par la direction et approuvées par le conseil d'administration.

De plus, New Look fait constamment l'entretien et la mise à jour de ses magasins et installations de production afin de conserver et d'accroître les entrées de liquidités. Des 68 magasins au 31 décembre 2011, 60 ont été rénovés ou construits au cours des six dernières années.

Les liquidités provenant de l'exploitation et les facilités de crédit sont jugées suffisantes pour satisfaire les besoins d'exploitation, les dépenses courantes en immobilisations, les dépenses en immobilisations liées à l'expansion, le remboursement de la dette à long terme, de même que les dividendes déclarés.

DIVIDENDES

Le tableau suivant donne un sommaire des dividendes par action ordinaire de catégorie A versés en 2011 :

Date d'inscription	Date de paiement	Dividende déterminé	Dividende ordinaire	Total
25 mars 2011	31 mars 2011	0,15		0,15
21 juin 2011	30 juin 2011	0,15		0,15
21 sept. 2011	30 sept. 2011	0,15		0,15
19 déc. 2011	30 déc. 2011	0,1468	0,0032	0,15
				0,60

Tous les dividendes, à l'exception d'un petit montant, constituent des « dividendes déterminés », c'est-à-dire des dividendes donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividendes plus élevé.

Le 13 mars 2012, la société a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A à verser le 31 mars 2012 aux actionnaires inscrits au 22 mars 2012.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Il n'y a aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Un prêt de 30 000 \$ fait au détenteur de la part ne donnant pas le contrôle, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % et sans terme de remboursement, était en cours à la fin de 2011.

Le solde de 50 000 \$ sur un prêt sans intérêt fait à une société liée à un ancien dirigeant a été remboursé en 2011.

En 2011, New Look a fait un prêt de 188 000 \$ à une société appartenant à un cadre supérieur pour l'achat d'actions de New Look. Le prêt est garanti par les actifs de cette société. Il comporte un intérêt de 5 % par année et un terme de trois ans qui peut être prolongé à cinq si le contrat d'emploi est maintenu. Le montant du prêt est comptabilisé en diminution de la valeur comptable des actions ordinaires en circulation et son remboursement futur augmentera cette valeur comptable. Le prêt a donné lieu à une charge de 21 000 \$ à titre de rémunération à base d'actions.

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 29 février 2012, New Look avait 10 118 732 actions ordinaires de catégorie A en circulation. Ce sont les seules actions comportant un droit de vote à l'assemblée des actionnaires et donnant droit à un dividende.

À la fin de 2010, New Look avait 174 000 actions privilégiées de catégorie A émises et en circulation. Ces actions avaient été émises dans le cadre d'un arrangement conclu le 2 mars 2010. Elles étaient rachetables au gré du porteur et de New Look, sous réserve de certaines conditions, à 1 \$ chacune sur une période de deux ans. Le porteur de ces actions n'avait droit à aucun dividende et n'avait pas droit de vote. Pour fins comptables, ces actions privilégiées ont été comptabilisés comme un passif. En 2011, la société a racheté la totalité de ces 174 000 actions privilégiées en circulation à 1 \$ chacune en contrepartie de montants à recevoir du porteur de ces actions.

En avril 2011, 137 000 options d'achat d'actions de New Look ont été attribuées à un prix d'exercice de 7,40 \$ par action. Ce prix d'exercice est égal à la valeur au marché au cours des cinq jours précédant la date d'attribution. Toutes les options en circulation ont un terme de cinq ans après leur date d'attribution. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises à la suite de l'exercice d'options à un moment donné est égal à 10 % des actions émises et en circulation. Au 31 janvier 2012, il y avait 692 467 options en cours à un prix d'exercice moyen de 7,09 \$. À la même date, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 907 373.

La valeur au marché des actions ordinaires de catégorie A a été comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Prix moyen du marché	7,95	6,90
Prix du marché à la fin	7,76	7,12

GESTION DU RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les objectifs et méthodes relatifs à la gestion des risques des instruments financiers sont décrits à la note 25 des états financiers consolidés de 2011. D'autres commentaires suivent :

- Le risque de change lié à des actifs et passifs libellés en devises est décrit et commenté sous la rubrique *Gains et pertes de change*. En ce qui concerne l'achat de marchandises en devises, New Look est exposée au risque de fluctuations du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. New Look ne peut pas toujours ajuster son prix de vente pour refléter la variation de ses coûts. La direction a établi une politique couvrant approximativement 50 % des achats faits en devises américaines prévus pour les douze prochains mois en utilisant des contrats de change.
- Le risque de taux d'intérêt provient du fait que 89 % de la dette à long terme porte un taux d'intérêt variable par le biais d'acceptations bancaires. La direction croit que, compte tenu de la présente situation économique et de la position financière de la société, cette forme de financement va continuer à convenir pour les années à venir. Néanmoins, la direction entend maintenir en tout temps la possibilité d'utiliser des instruments de swap d'intérêts lorsqu'elle le jugera à propos.
- La gestion du risque de liquidités est couverte plus haut sous la rubrique *Liquidités*.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Le lecteur trouvera plus d'information sur les autres facteurs de risque dans la Notice annuelle disponible sur le site internet de New Look ainsi que sur SEDAR à www.sedar.com. Les informations fournies se rapportent aux risques suivants:

- Risques liés à l'entreprise tels :
 - Dépendance à l'égard de la disponibilité des optométristes et autres professionnels,
 - Non-conformité aux lois et règles concernant les optométristes et les opticiens,
 - Concurrence, y compris le commerce électronique,
 - Bris de confidentialité sur de l'information portant sur la santé,
 - Impact de la chirurgie au laser,
 - Changements technologiques et désuétude des processus de traitement des lentilles,
 - Dépendance à l'égard d'équipement informatisé et de systèmes informatiques,
 - Difficulté d'intégrer des entreprises acquises,
 - Litiges possibles,
 - Provisions insuffisantes d'impôts, et
 - Approvisionnement à l'étranger.
- Risques liés à l'acquisition de Sonomax tels :
 - Risques de crédit de tiers, risques contractuels et risques opérationnels,
 - Risques liés au contrôle diligent,
 - Application de la convention d'indemnisation, et
 - Impôts sur le revenu;
- Risques liés aux actions de New Look tels :
 - Imprévisibilité et volatilité du cours des actions;
 - Dividendes non garantis; et
 - Endettement et clauses restrictives.

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de New Look, sous la supervision du président et du chef de la direction financière, a évalué l'efficacité au 31 décembre 2011 des contrôles et procédures de communication de l'information (tel qu'il est défini dans le Règlement 52-109) de New Look et a conclu que de tels contrôles et procédures sont efficaces et que l'information importante relative à la société lui a été communiquée et a été enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la législation applicable en valeurs mobilières.

La direction a également la responsabilité de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (tel que défini dans le Règlement 52-109) relative à la société pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction de New Look, sous la supervision du président et du chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne au 31 décembre 2011 et conclu qu'il est efficace. Au cours de la période allant du 25 septembre 2011 au 31 décembre 2011, il n'y a pas eu de modification au contrôle interne qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

PERSPECTIVES

La direction croit que New Look est en bonne position pour jouer un rôle clé dans l'évolution de l'industrie de l'optique au Canada. Notre plan de développement actuel comprend les objectifs suivants :

- Continuer l'expansion de notre réseau dans les marchés cible en ajoutant de nouveaux magasins et en acquérant des pratiques d'optique indépendantes.
- Continuer de réinvestir dans le réseau de magasins existants en les rénovant ou relocalisant afin de conserver notre réseau moderne et attrayant et de maintenir notre place de leader dans le marché.
- Continuer l'exploration d'acquisitions importantes au Québec et partout au Canada.
- Maintenir notre position dans le marché par l'expansion et la modernisation continue de notre laboratoire pour le garder à la fine pointe de la technologie, ainsi que par des investissements importants au niveau de notre plateforme informatique, y compris un nouveau système point de vente afin de rendre les opérations plus efficaces.
- Continuer d'améliorer notre plateforme web pour la prise de rendez-vous aux fins de l'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

L'ensemble des investissements en immobilisations est estimé à 5 millions \$ pour 2012. La direction croit que les liquidités provenant des opérations ainsi que les facilités de crédit sont suffisantes pour engager ces dépenses et maintenir le niveau actuel de dividendes aux actionnaires.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus. Bien que la direction croie que les prévisions présentées dans ce rapport sont raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles soient exactes.

13 mars 2012

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



lunetterie
NEWLOOK
eyewear

Exercice terminé le 31 décembre

2011

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 25 décembre 2010

La responsabilité des états financiers consolidés de Lunetterie New Look inc. («New Look») et des autres renseignements financiers inclus dans le rapport annuel incombe à la direction et les administrateurs de New Look les ont approuvés. Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et incluent des montants basés sur des estimations et des jugements de la direction. La responsabilité du choix des principes et des méthodes comptables incombe également à la direction.

New Look a maintenu en place des systèmes de contrôle interne pour s'assurer de la pertinence et de l'exactitude de l'information financière et de la protection de l'actif.

La direction reconnaît qu'elle a la responsabilité d'administrer les affaires de New Look dans le respect des lois applicables ainsi que des normes et principes financiers reconnus et qu'elle doit se conformer à des normes appropriées en matière d'éthique commerciale.

Le conseil d'administration délègue la supervision du processus d'établissement des états financiers et des autres renseignements financiers à son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Le rôle de ce comité consiste à examiner les états financiers et à en recommander l'approbation au conseil d'administration, à réviser les systèmes de contrôle interne et de protection de l'information de même que toutes les autres questions relatives à la comptabilité et aux finances de New Look. Dans ce but, le comité d'audit tient des réunions périodiques avec l'auditeur indépendant afin d'examiner son plan d'audit et de discuter des résultats de son examen. La responsabilité de recommander la nomination de l'auditeur indépendant incombe aussi à ce comité.

L'auditeur indépendant de New Look, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle, a audité les états financiers et son rapport sur les états financiers est présenté ci-après.



MARTIAL GAGNÉ
Président
Lunetterie New Look inc.

Montréal, Québec
13 mars 2012



JEAN-LUC DESCHAMPS
Chef de la direction financière
Lunetterie New Look inc.

Montréal, Québec
13 mars 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Aux actionnaires de
Lunetterie New Look Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société, Lunetterie New Look Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2011, au 25 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010 et les états consolidés du bénéfice net et du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 25 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société, Lunetterie New Look Inc. au 31 décembre 2011, au 25 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 25 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 13 mars 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 20518

États consolidés du bénéfice net et résultat global

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou part

	2011	2010
	\$	\$
Chiffre d'affaires	80 190	70 778
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	17 895	16 984
Rémunération du personnel	24 945	21 637
Autres frais d'exploitation	24 114	21 980
	66 954	60 601
Bénéfice avant les éléments suivants	13 236	10 177
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	4 313	3 950
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 3)	366	405
Frais de conversion en société par actions		853
	4 679	5 208
Bénéfice avant impôts	8 557	4 969
Impôts		
Exigibles	(30)	6
Différés	2 542	1 755
Ajustement lié à la conversion en société par actions (note 27.4)		(8 285)
	2 512	(6 524)
Bénéfice net et résultat global	6 045	11 493
Bénéfice net et résultat global attribués à :		
Participation ne donnant pas le contrôle	21	5
Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds	6 024	11 488
	6 045	11 493
Voir les notes 3 et 4 pour d'autres informations sur les résultats consolidés		
Bénéfice net par action ou part (note 5)		
De base	0,60	1,15
Dilué	0,59	1,14

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)

En milliers de dollars canadiens

	2011	2010
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net avant impôts	8 557	4 969
Éléments hors caisse :		
Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers	4 313	3 950
Amortissement des incitatifs à la location reportés et variation des loyers reportés	(277)	(107)
Crédits d'impôts futurs liés aux dépenses de recherche et développement	(91)	
Rémunération à base d'actions	114	88
Frais financiers	376	407
Impôts recouverts (payés)	17	(76)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations d'éléments hors caisse du fonds de roulement	13 009	9 231
Variations d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 6)	1 763	979
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 772	10 210
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement d'avances	50	50
Dépôt en fiducie, inclus dans les avances	(100)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 841)	(2 980)
Produit net provenant de la cession d'immobilisations corporelles	99	
Transactions d'entreprise (note 7)	(1 293)	(1 686)
Versements sur des soldes de prix d'achat	(439)	(237)
Acquisition d'autres actifs incorporels (note 11)	(305)	(116)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 829)	(4 969)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts bancaires		(1 660)
Emprunts à long terme		3 705
Remboursement d'emprunts à long terme	(3 123)	(1 251)
Incitatifs à la location	178	90
Émission d'actions ou de parts à des détenteurs d'options	502	138
Prêts pour achat d'actions (Note 20)	(188)	
Intérêts payés	(283)	(308)
Autres frais financiers payés	(51)	(49)
Distributions et dividendes versés	(6 056)	(5 064)
Impôts liés aux dividendes versés (note 17)		(185)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 021)	(4 584)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(78)	657
Trésorerie au début	1 496	839
Trésorerie à la fin	1 418	1 496

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

En milliers de dollars canadiens

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
ACTIFS			
Actifs à court terme			
Trésorerie	1 418	1 496	839
Débiteurs (note 8)	1 080	954	913
Crédits d'impôts à recevoir	15		146
Stocks	7 699	7 412	7 416
Frais payés d'avance	302	453	359
Total des actifs à court terme	10 514	10 315	9 673
Avances (note 9)	130	30	80
Immobilisations corporelles (note 10)	17 887	17 138	17 336
Nom commercial	2 500	2 500	2 500
Goodwill (note 12)	6 147	5 958	5 958
Actifs d'impôts différés (note 16)	4 750	7 187	
Autres actifs incorporels (note 11)	3 289	2 730	2 150
Total des actifs	45 217	45 858	37 697
PASSIFS			
Passifs à court terme			
Emprunts bancaires (note 13)			1 660
Créditeurs, frais courus et provisions (note 14)	10 656	8 471	7 570
Distributions et dividendes à payer (note 17)			496
Impôts exigibles	9	22	92
Versements sur la dette à long terme	497	503	1 162
Total des passifs à court terme	11 162	8 996	10 980
Dettes à long terme (note 15)	7 406	10 526	7 321
Incitatifs à la location reportés, crédits d'impôts à l'investissement et loyers reportés	2 535	2 639	2 655
Passifs d'impôts différés (note 16)			179
Total des passifs	21 103	22 161	21 135
CAPITAUX PROPRES (note 18)			
Actions ordinaires de catégorie A	22 162	21 803	
Parts du Fonds			13 655
Actions échangeables			7 989
Surplus d'apport	1 359	1 290	1 223
Bénéfices non répartis (déficit)	537	569	(6 335)
Capitaux propres des actionnaires de New look ou porteurs de parts du Fonds	24 058	23 662	16 532
Participation ne donnant pas le contrôle	56	35	30
Total des capitaux propres	24 114	23 697	16 562
Total des passifs et capitaux propres	45 217	45 858	37 697

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

W. John Bennett
Président du conseil

Paul S. Echenberg
Président du comité de vérification

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)

En milliers de dollars canadiens

	Actions ordinaires de catégorie A \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis (déficit) \$	Capitaux propres des actionnaires \$	Part ne donnant pas le contrôle \$	Capitaux propres totaux \$
Solde au 25 décembre 2010	21 803	1 290	569	23 662	35	23 697
Bénéfice net			6 024	6 024	21	6 045
	21 803	1 290	6 593	29 686	56	29 742
Rémunération à base d'actions		114		114		114
Actions émises à la suite de l'exercice d'options						
Payées en espèces	502			502		502
Virement du surplus d'apport	45	(45)				
Prêts pour l'achat d'actions de la société (note 20)	(188)			(188)		(188)
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A (note 17)			(6 056)	(6 056)		(6 056)
Transactions avec les actionnaires et les porteurs de parts	359	69	(6 056)	(5 628)		(5 628)
Solde au 31 décembre 2011	22 162	1 359	537	24 058	56	24 114

	Actions ordinaires de catégorie A \$	Parts du Fonds \$	Actions échangeables \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis (déficit) \$	Capitaux propres des porteurs de parts et actionnaires \$	Part ne donnant pas le contrôle \$	Capitaux propres totaux \$
Solde au 1er janvier 2010		13 655	7 989	1 223	(6 335)	16 532	30	16 562
Bénéfice net					11 488	11 488	5	11 493
Impôt lié aux dividendes sur les actions échangeables (note 17)								
Impôts exigibles					(185)	(185)		(185)
Impôts différés					169	169		169
		13 655	7 989	1 223	5 137	28 004	35	28 039
Actions ordinaires de catégorie A émises à la suite de l'exercice d'options								
Payées en espèces	15	123				138		138
Virement du surplus d'apport	2	19		(21)				
Échange contre des actions ordinaires de catégorie A	21 786	(13 797)	(7 989)					
Rémunération à base d'actions				88		88		88
Distributions aux porteurs de parts					(689)	(689)		(689)
Dividendes sur les actions échangeables					(371)	(371)		(371)
Dividendes sur les actions ordinaires					(3 508)	(3 508)		(3 508)
Transactions avec les actionnaires et les porteurs de parts	21 803	(13 655)	(7 989)	67	(4 568)	(4 342)		(4 342)
Solde au 25 décembre 2010	21 803	-	-	1 290	569	23 662	35	23 697

Se référer à la note 18 pour des informations additionnelles sur les capitaux propres.

Se référer à la note 27 pour la conciliation des capitaux propres selon les PCGR antérieurs et les IFRS.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Lunetterie New Look inc. (« New Look », constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social de New Look est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada.

New Look résulte de la conversion au 2 mars 2010 du Fonds de revenu Benvest New Look (le « Fonds »), une fiducie de revenu cotée en bourse, en société par actions. La conversion a été réalisée conformément à un plan d'arrangement régi par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* impliquant la filiale antérieure du Fonds, aussi nommée Lunetterie New Look inc. (« l'ancienne New Look »), et Sonomax santé auditive inc. (« Sonomax »). New Look poursuit les activités antérieurement exercées par le Fonds et sa filiale ainsi que des activités liées à l'entreprise de distribution de Sonomax. Les parts du Fonds (BCI.UN) antérieurement cotés à la Bourse de Toronto (« TSX ») ont été remplacées sur la TSX par des actions de New Look (BCI).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) en vigueur au 31 décembre 2011. Ce sont les premiers états financiers annuels de New Look préparés selon les IFRS. Voir la note 27 pour l'explication de la conversion aux IFRS.

Ces états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés et autorisés par le conseil d'administration le 13 mars 2012.

2.2 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du cout historique à l'exception des contrats de change qui sont évalués à la juste valeur, comme en fait état la description suivante des méthodes comptables.

Comptabilisation de la conversion en société par actions en mars 2010

Les étapes de conversion du Fonds en société par actions en mars 2010 ont compris l'acquisition inversée de Sonomax par le Fonds où chaque part du Fonds et chaque action échangeable de l'ancienne New Look ont été échangées à parité numérique contre de nouvelles actions ordinaires de Sonomax. Les actions ordinaires déjà existantes de Sonomax ont été rachetées, le Fonds a été liquidé et l'ancienne New Look et Sonomax ont été fusionnées créant ainsi la nouvelle entité New Look. Les options d'achat de parts du Fonds ont été remplacées par des options d'achat d'actions de New Look.

New Look est considérée comme la continuité du Fonds et, conséquemment, les actifs, passifs et capitaux propres du Fonds transférés à New Look à la conclusion du plan d'arrangement sont constatés à leur valeur comptable nette en date de la conversion. Les présents états financiers consolidés reflètent les activités de New Look en tant que société à compter du 2 mars 2010 et celles du Fonds pour la période antérieure.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Fonds et de l'ancienne New Look, tels qu'ils existaient jusqu'au 2 mars 2010, ainsi que les comptes de New Look, de même que ceux d'une entité sur laquelle New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sans en détenir d'actions (New Look et cette entité sont ensemble appelées la « société »). La part des actionnaires sans contrôle présentée dans les états financiers consolidés réfère à la part du bénéfice net et des actifs nets non détenus par New Look. Toutes les transactions et les soldes entre entités ont été éliminés.

Le résultat ou les autres éléments du résultat global des entreprises acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à partir de la date effective d'acquisition ou jusqu'à la date effective de la cession, selon le cas.

Fin d'exercice

La fin d'exercice de New Look et de l'entité décrite plus haut est le dernier samedi de décembre. L'exercice de 2011 comptait 53 semaines alors que l'exercice de 2010 en comptait 52.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la société mesure les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, incluant les passifs éventuels, à leur juste valeur à la date de leur acquisition, peu importe que les actifs et les passifs aient été antérieurement comptabilisés aux états financiers de la société acquise.

Le goodwill est comptabilisé dans la mesure où la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris les dettes contractées et les parts de capitaux propres émis, dépasse la juste valeur des actifs identifiables nets. Un montant négatif serait comptabilisé au bénéfice.

Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Jugements, estimations et hypothèses comptables

Pour dresser les états financiers, la direction doit porter des jugements, effectuer des estimations et poser des hypothèses afin d'appliquer les méthodes comptables de la société. Les jugements, les estimations ainsi que les hypothèses sont fondés sur l'expérience historique, la connaissance que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents des estimations. Les principaux cas où les jugements, les estimations et les hypothèses sont significatifs pour les états financiers sont les suivants :

- *Provision pour désuétude sur les stocks.* La société estime une provision pour désuétude basée sur la capacité de vendre les stocks et l'expérience historique.
- *Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.* Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, à l'exception du nom commercial et du goodwill, sont amortis selon leur durée d'utilité. L'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles est basée sur l'expérience historique et des hypothèses liées à la désuétude engendrée par les nouvelles technologies ainsi qu'à l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie et de présenter des magasins modernes. Les estimations de durée d'utilité des immobilisations corporelles sont fournies sous la rubrique *Immobilisations corporelles* ci-dessous. L'estimation de la durée d'utilité des logiciels d'application est basée sur l'expérience historique, les services de mise

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

à jour et de maintenance annuels, ainsi que la réputation du fournisseur. L'estimation de la durée d'utilité des relations clients est basée sur l'analyse des ventes antérieures du vendeur et la capacité de la société d'atteindre ces clients.

- **Regroupements d'entreprises.** Lors de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs acquis ainsi que la contrepartie transférée sont mesurés à leur juste valeur dans le bilan consolidé. À cette fin, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Le détail des actifs et des passifs acquis est fourni à la note 7.
- **Provisions.** La provision liée aux garanties de produits est estimée sur la base de l'expérience historique. La provision pour baux couvre une estimation des montants à payer en vertu de certains baux immobiliers faisant l'objet d'un litige et dont le montant est fondé sur la meilleure estimation possible de la part de la direction. Celle-ci ne s'attend pas à ce que le règlement final donne lieu à des coûts significativement plus élevés que ceux provisionnés.
- **Hypothèses dans l'application de la méthode Black-Scholes pour déterminer la rémunération sous forme d'options.** La méthode Black-Scholes utilisée nécessite des hypothèses à l'égard de valeurs prévues telles : la durée des options, le pourcentage d'options qui ne seront pas exercées, la volatilité des actions de New Look ainsi que les dividendes. Ces valeurs sont basées sur l'information détenue par la direction au moment où les options sont attribuées. Elle comprend l'expérience historique, la performance financière de la société, les plans de développement de la société ainsi que l'environnement économique.
- **Dépréciation d'actifs.** Les tests de dépréciation d'actifs décrits plus loin requièrent la détermination de la valeur recouvrable de certains actifs. À cette fin, la direction doit émettre des hypothèses telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation d'actifs. Dans ces circonstances, les données historiques et les plans de développements sont les sources principales d'information.
- **Impôts.** Le calcul de la charge d'impôts et, par conséquent, de l'actif ou du passif d'impôt différé requiert la détermination de facteurs tels la déductibilité de dépenses, les restrictions de déductibilité s'il y en a, le taux d'amortissement fiscal s'il y a lieu et la possibilité d'utiliser des pertes fiscales reportées, basée sur la capacité de la société de générer du revenu imposable dans les années à venir. Pour ces calculs, la direction exerce des jugements en faisant des interprétations et en se basant sur l'expérience passée ainsi que sur les services de fiscalistes. L'impact de cotisations d'impôt différentes des montants déclarés par la société pourrait être important.
- **Crédits d'impôts.** Le calcul des crédits d'impôts liés à la recherche et au développement, à la formation ou aux investissements exige de déterminer les activités et dépenses admissibles aux crédits. La direction doit exercer un jugement dans la détermination de l'admissibilité de ces activités et dépenses.
- **Juste valeur des instruments financiers.** La société utilise des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur des instruments financiers pour lesquels des cotes du marché actif ne sont pas disponibles. Ceci requiert le développement d'estimations et d'hypothèses basées sur des données du marché, en utilisant des données observables qu'utiliseraient les intervenants sur le marché pour évaluer l'instrument. Lorsque de telles données ne sont pas observables, la direction se sert de sa meilleure estimation. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers peuvent différer des valeurs réelles qui seraient obtenues dans des conditions de pleine concurrence à la date de clôture.

Information sectorielle

La direction évalue la performance de la société en tant que secteur unique lié aux activités de détail de l'optique.

Comptabilisation des produits

La vente de biens est la seule source significative de produits composant le chiffre d'affaires. Les produits représentent les espèces reçues ou à recevoir du client, nettes des taxes de vente, de rabais et d'escomptes. Les produits sont comptabilisés lorsque le bien est livré au client, soit lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- La société n'a plus d'implication de gestion habituellement associée à la propriété ni de contrôle sur le bien vendu;
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société;
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Contrats de location simple

La totalité des loyers en vertu des contrats de location simple (auparavant désignés comme contrats de location-exploitation) est imputée aux dépenses de façon linéaire sur la durée des contrats de location. Tout écart entre les charges de loyer et les loyers exigibles est présentée à titre de loyer reporté au bilan. La durée d'un contrat de location comprend les périodes exemptes de loyer et la période de construction précédant le début de la location.

Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location applicables aux contrats de location sont reportés et amortis comme une réduction des coûts d'exploitation sur la durée des baux au moyen de la méthode linéaire.

Crédit d'impôts

Les crédits d'impôts liés à la recherche et au développement ainsi qu'à la formation sont comptabilisés aux résultats lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société se conformera aux conditions rattachées à ces crédits et que ceux-ci seront reçus.

Les crédits d'impôts liés à l'acquisition d'actifs à long terme sont reportés et comptabilisés aux résultats en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens lequel est également la monnaie fonctionnelle de la société. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date des transactions. Les charges courantes libellées en devises sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Bénéfice net par action ou part

Le bénéfice net de base par action ou part pour une période est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds par la moyenne pondérée de parts du Fonds, d'actions échangeables, et d'actions de catégorie A en circulation dans cette période.

Le bénéfice net dilué par action ou part pour une période est calculé en faisant l'hypothèse que toutes les options dilutives sont exercées et que le produit en provenant sert à racheter des actions ou des parts au cours moyen de la période. Les options sont exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ou part lorsque le prix d'exercice est supérieur au cours moyen durant cette période puisqu'elles auraient un effet anti-dilutif.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ils sont initialement mesurés à la juste valeur majorée des coûts de transactions, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat auxquels sont initialement évalués à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers est décrite ci-dessous.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier viennent à échéance ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, résiliation, annulation ou expiration.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers autres que ceux désignés et appliqués comme instruments de couverture efficace sont classés dans les catégories suivantes lors de leur comptabilisation initiale :

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- Prêts et créances;
- Placements détenus jusqu'à l'échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La société détient des actifs financiers dans les deux premières catégories seulement.

Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux à la juste valeur par le biais du résultat, font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture afin d'identifier s'il y a des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des

catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a perte de valeur.

Les produits et les charges se rapportant aux actifs financiers sont comptabilisés au bénéfice net et présentés dans les frais financiers, nets des revenus d'intérêts, sauf la dévaluation des comptes clients qui est présentée dans les autres dépenses d'exploitation.

Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les contrats de change sont présentement les seuls instruments financiers de la société comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments et les frais de transaction sont comptabilisés au bénéfice net. Selon les conditions du marché, les contrats de change représentent un actif ou un passif. La juste valeur des actifs et passifs financiers de cette catégorie sont déterminés en fonction de transactions sur un marché actif ou en utilisant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. La société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur lorsqu'il y a lieu. Le montant initial correspond à la juste valeur de l'instrument majorée des frais de transaction. L'actualisation est omise là où l'effet est sans importance. La trésorerie, les comptes clients, les incitatifs à la location à recevoir, ainsi que les avances font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Classement des passifs financiers et évaluation ultérieure

Les emprunts bancaires, les comptes créditeurs et les frais courus, à l'exclusion des contrats de change, les distributions et dividendes à payer ainsi que la dette à long terme sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes résultant d'une évaluation ultérieure sont comptabilisés au bénéfice net. Les charges d'intérêts et les honoraires liés à la révision annuelle des facilités de crédit sont inscrits à titre de frais financiers. Les gains et pertes sur contrats de change sont comptabilisés dans les autres dépenses d'exploitation.

Hierarchie des instruments financiers

La société classe ses instruments financiers qui sont mesurés à la juste valeur au bilan selon une hiérarchie à trois niveaux:

Niveau 1 : La juste valeur est déterminée par référence directe à des prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. La société n'a aucun instrument financier qui devrait être inclus à ce niveau.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Niveau 2 : La juste valeur est estimée selon une méthode d'évaluation basée sur les données observables du marché, soit directement ou indirectement. Les instruments financiers dérivés de la société, composés de contrats de change, sont évalués selon ce niveau en utilisant un modèle d'évaluation basé sur des données du marché.

Niveau 3 : La juste valeur est estimée en utilisant une méthode d'évaluation basée sur les données non observables. La société n'a aucun instrument financier correspondant à ce niveau.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'achat, les droits de douane et le transport. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de ventes applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Le coût, net de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti sur la durée d'utilité estimative. Le tableau suivant présente la méthode ainsi que les durées utilisées :

	Méthode	Durée
Matériel, outils et enseignes	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel optique	Linéaire	15 ans
		Durée du bail y compris les périodes de renouvellement, maximum de 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées annuellement.

Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés au bénéfice net. Toute radiation ou perte sur cession est comprise dans la charge d'amortissement et perte de valeur des actifs non financiers à l'état du bénéfice net et résultat global.

Nom commercial

Le nom commercial New Look est comptabilisé au coût et il n'est pas amorti. Il est sujet à un test de dépréciation d'actif décrit ci-dessous. La direction considère que le nom commercial est étroitement lié à l'existence de la société et, conséquemment, a une durée d'utilité indéterminée. La durée d'utilité est réexaminée à chaque date de clôture pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée indéterminée.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels comprennent les logiciels d'application et les actifs incorporels obtenus lors de l'acquisition d'entreprises ou autrement, tels des baux acquis dans des conditions favorables, des relations clients, des engagements de non-concurrence, des droits de distribution et autres ententes contractuelles. Ils sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Lorsqu'un actif incorporel est acquis dans un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. La valeur attribuée à un bail est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. La valeur des autres actifs incorporels est amortie sur une base linéaire selon la durée estimative des bénéfices obtenus, laquelle varie de deux à dix ans. La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année. De plus, les autres actifs incorporels sont sujets au test de dépréciation décrit ci-dessous.

Goodwill

Le goodwill (auparavant appelé «écart d'acquisition») est un actif représentant les avantages économiques futurs résultant des autres actifs nets acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti. Il est comptabilisé au coût en sus des pertes de valeur cumulées. Le goodwill est assujéti au test de dépréciation décrit ci-dessous.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période, la société révisé la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et autres actifs incorporels afin de déterminer si ces actifs présentent des signes de perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur s'il y a lieu. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif particulier, la société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie indépendantes.

Le nom commercial ayant une durée d'utilité indéterminée est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des faits nouveaux indiquent que la valeur de l'actif a diminué.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de la synergie engendrée par le regroupement et qui représentent au sein de la société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. La direction a établi que ce niveau correspond à l'ensemble du réseau de magasins. Ce groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill est attribué fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou plus souvent, s'il y a des indications de perte de valeur.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie réduit d'abord la valeur comptable du goodwill et ensuite, les autres actifs au prorata de leur valeur comptable. Sauf pour le goodwill, tous les actifs sont réévalués ultérieurement pour voir s'il y a indication d'une reprise de perte de valeur. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur comptable. Voir la note 12 pour les tests de dépréciation du nom commercial et du goodwill.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'une obligation actuelle découlant d'un événement passé mènera probablement à une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que les montants peuvent être estimés de façon fiable. L'échéance ou le montant de la sortie de ressources peut encore être incertain. Une obligation actuelle résulte d'une obligation juridique ou d'une obligation implicite découlant d'événements passés comme, par exemple, les garanties accordées sur les marchandises. Les provisions sont basées sur les dépenses requises estimées pour honorer l'obligation actuelle, selon les éléments les plus probants à la date de comptabilisation. Le calcul de la valeur actuelle est omis lorsque son impact n'est pas significatif.

Toutes les provisions sont revues à la fin de chaque période et ajustées pour refléter la meilleure estimation courante. Voir les détails à la note 14.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions, telle que les options attribuées aux employés clés, membres de la direction et administrateurs pour l'acquisition d'actions de New Look, fait partie des charges de rémunération du personnel. Ces options sont constatées à leur juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black-Scholes. Certains prêts accordés par New Look pour permettre l'achat de ses actions sont traités comme des attributions d'options et leur remboursement comme l'exercice d'options.

La juste valeur des options, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge aux résultats progressivement sur la période d'acquisition des droits. Cette charge, basée sur l'estimation par la société du nombre d'options dont les droits seront éventuellement acquis, est reflétée par une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la fin de chaque période, la société révisé son estimation du nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue. Tout impact de la révision des estimations initiales est comptabilisé au bénéfice net de façon à ce que les charges cumulatives reflètent les estimations révisées, le surplus d'apport étant ajusté en conséquence. Les soldes au surplus d'apport sont virés au capital-actions lorsque les options sont exercées. Le produit de l'exercice d'options est crédité au capital-actions. Certains prêts sont déduits du capital-actions et leur remboursement augmente ce dernier.

Rémunération du personnel

Le passif à court terme comprend les salaires et avantages courus, comme les vacances, comptabilisés à la valeur non actualisée que la société s'attend à verser.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée au bénéfice net correspond à la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les passifs ou les actifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer de celles-ci pour la période en cours et les périodes antérieures et qui n'ont pas été réglés en date du bilan. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable, lequel diffère du bénéfice aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs, de même qu'en fonction des pertes fiscales et des crédits d'impôts reportés. Toutefois, l'impôt reporté n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, aux taux d'impôt prévus pour la période où l'actif sera réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés en date du bilan. L'impact d'une variation du taux d'impôt sur les actifs et les passifs d'impôts différés est reflété au bénéfice de la période où la variation a lieu.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront utilisés pour diminuer des impôts futurs. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés seulement lorsque la société a le droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles découlant de la même administration fiscale.

Impôt lié aux dividendes sur les actions échangeables

L'impôt sur les dividendes payés sur les actions échangeables a été imputé au déficit dans la mesure où il n'était pas compensé par une diminution de l'impôt sur les bénéfices. Cet impôt ne s'applique plus depuis la conversion en société en mars 2010. Voir la note 17.

2.3 IFRS PUBLIÉS MAIS NON EN VIGUEUR

L'*International Accounting Standards Board* a publié les normes IFRS qui ont été modifiées ou révisées ou sont nouvelles, mais qui n'étaient pas entrées en vigueur au 31 décembre 2011. Celles susceptibles de s'appliquer à la société sont les suivantes :

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

- *IFRS 9, Instruments financiers.* Il s'agit d'une nouvelle norme remplaçant la norme comptable internationale actuelle IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'objectif de IFRS 9 est d'établir des principes d'information financière en matière d'actifs et de passifs financiers en vue de la présentation pertinente et utile aux utilisateurs d'états financiers pour l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité. IFRS 9 est publiée par phases, les chapitres portant sur la comptabilisation, le classement, l'évaluation et la décomptabilisation ayant été publiés à ce jour. Cette norme s'appliquera aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015, l'application anticipée étant autorisée. La direction croit que cette nouvelle norme n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers de la société et elle n'a pas l'intention de l'appliquer de façon anticipée.

- *IAS 12, Impôts sur le résultat.* Modifications concernant l'impôt différé en relation avec les actifs sous-jacents. Les modifications s'appliqueront aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012, l'application anticipée étant autorisée. La direction appliquera ces modifications dans le prochain exercice débutant le 1^{er} janvier 2012. La direction croit que ces modifications auront un impact très limité sur les états financiers de la société.

- *Normes de consolidation.* Un ensemble de normes concernant les consolidations s'appliqueront aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'information susceptible de s'appliquer à la société suit. La direction croit que ces modifications auront un impact très limité sur les états financiers de la société.

- *IFRS 10, États financiers consolidés.* IFRS 10 remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc*. La nouvelle norme révisé la définition de contrôle et fournit un guide pour identifier une participation dans une filiale.

- *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.* IFRS 12 intègre et harmonise les exigences d'informations à fournir pour différents types d'intérêts, y compris des intérêts dans une entité non consolidée. IFRS 12 introduit de nouvelles exigences d'information sur les risques auxquels une entité s'expose en s'impliquant dans des entités structurées.

- *Modifications de IAS 1, Présentation des états financiers.* Les modifications exigent de distinguer les autres éléments du résultat global en deux groupes, soit a) ceux qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net, et b) ceux qui seront ultérieurement reclassés en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies. La direction s'attend à ce que ce changement ne modifie pas la présentation actuelle des états consolidés du bénéfice net et du résultat global.

- *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur.* Il s'agit d'une nouvelle norme remplaçant les guides d'évaluation compris dans d'autres normes IFRS. Elle n'affecte pas les éléments qui doivent être évalués à la juste valeur mais clarifie la définition de juste valeur, fournit un guide d'évaluation, et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. Cette nouvelle norme s'appliquera pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, l'application anticipée étant permise. La direction n'a pas encore établi l'impact de cette nouvelle norme.

3. FRAIS FINANCIERS, NETS DES REVENUS D'INTÉRÊTS

	2011	2010
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	315	335
Intérêts sur les emprunts bancaires et autres intérêts	10	23
	325	358
Frais financiers	51	49
Revenus d'intérêts	(10)	(2)
	366	405

4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2011	2010
	\$	\$
Rémunération du personnel		
Salaires et charges sociales	24 831	21 549
Rémunération à base d'actions	114	88
	24 945	21 637
Autres informations		
Dépréciation des stocks	256	127
Gain (perte) de change compris dans:		
Coût des matériaux utilisés	(133)	(69)
Autres dépenses d'opération	17	(15)
Gain sur la variation de valeur des contrats de change	53	15
Amortissement des immobilisations corporelles	3 339	3 041
Radiation d'immobilisations corporelles		164
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	6	
Amortissement des autres actifs incorporels	980	745
Amortissement des crédits d'impôts à l'investissement reportés, diminuant la charge d'amortissement	12	
Intérêt implicite sur des soldes de prix d'acquisition, compris dans les intérêts sur la dette à long terme	42	50
Frais d'acquisition d'entreprises inclus dans les autres dépenses d'opérations	49	
Dépenses de recherche et développement	136	385
Crédits d'impôts liés		
Exigibles	109	
Futurs	91	

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION OU PAR PART

	2011 \$	2010 \$
Bénéfice net attribué aux actionnaires de New Look ou aux porteurs de parts du Fonds	6 024	11 493
Nombre moyen pondéré de parts et d'actions échangeables ou d'actions ordinaires	10 074 622	10 022 232
Effet dilutif des options	59 665	42 001
	10 134 287	10 064 233
Bénéfice net par action ou part, de base	0,60	1,15
Bénéfice net par action ou part, dilué	0,59	1,14

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de New Look et porteurs de parts du Fonds de même que le bénéfice net par action ou part, de base et dilué, pour 2010 ont été établis selon les PCGR antérieurs à 4 762 000 et 0,47 \$ respectivement. Voir la note 27.5 pour plus de détails.

6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Débiteurs	(228)	(40)
Crédits d'impôt	102	146
Stocks	(200)	66
Frais payés d'avance	151	(94)
Créditeurs, frais courus et provisions	1 938	901
	1 763	979

7. TRANSACTIONS D'ENTREPRISES

Acquisitions en 2011

Le 31 octobre 2011 et le 2 décembre 2011, la société a acquis la totalité des actions comportant droit de vote de deux sociétés exploitant des pratiques d'optique au Québec. Ces deux acquisitions ont permis d'ajouter deux magasins au réseau New Look. Les actifs nets acquis se détaillent comme suit :

	\$
Stocks	87
Équipement	296
Améliorations locatives	25
Relations clients	474
Ententes contractuelles	755
Goodwill ^(a)	189
	1 826
Prise en charge de dette	22
Solde de prix d'achat ^(b)	342
Passif d'impôts différés ^(c)	169
	533
Déboursé	1 293
	1 826

a) Le goodwill acquis reflète l'acquisition de personnel et des synergies attendus découlant du regroupement des pratiques acquises à celles de la société. Aucun montant de goodwill n'est déductible pour fins d'impôts.

b) Les soldes de prix d'achat à payer ont une valeur nominale totale de 375 000 \$, ne portent pas intérêt, et seront déboursés sur une période de trois ans. Leur juste valeur a été déterminée en actualisant les déboursés prévus à un taux annuel de 5 %. Une tranche de 100 000 \$ de valeur nominale est garantie par un montant de 100 000 \$ déposé en fiducie (Voir note 9).

c) Les passifs d'impôt différés découlent de l'écart temporaire entre la valeur comptable des actifs acquis, à l'exception du goodwill, et leur valeur fiscale.

Le chiffre d'affaires des pratiques acquises, à compter de la date d'acquisition, totalise 179 000 \$ en 2011. Il est impraticable de fournir le bénéfice ou la perte de ces pratiques depuis leur acquisition puisque leurs opérations ont été transférées à la société et qu'elles sont traitées comme des magasins ordinaires pour lesquels il n'y a pas de répartition de dépenses du réseau et par conséquent, pas de calcul spécifique de bénéfice ou perte.

Il est aussi impraticable de fournir le chiffre d'affaires et le profit pour l'entité combinée pour 2011 comme si tous les regroupements d'entreprises avaient été faits au début de l'exercice puisque les exercices financiers des entités acquises diffèrent de l'exercice de la société.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Conversion en société par actions en 2010

Dans le cadre de la conversion du Fonds en société par actions, telle que décrite aux notes 1 et 2, une contrepartie totale de 1 740 000 \$ composée de 1 566 000 \$ en trésorerie et 174 000 \$ en actions privilégiées a été payée pour la transaction avec Sonomax résultant en l'acquisition le 2 mars 2010 des actifs nets suivants :

	2010
	\$
Stocks	30
Équipement	10
Droits de distribution	1 019
Actifs d'impôts différés	8 966
Total des actifs acquis	10 025
Contrepartie transférée:	
Déboursé	1 566
Émission d'actions privilégiées de catégorie A	174
	1 740
Excédent des actifs acquis sur la contrepartie transférée	8 285

Le montant de 8 285 000 \$ a été comptabilisé au bénéfice net à titre d'ajustement lié à la conversion en société par actions. Les droits de distribution concernent des appareils de protection auditive et des écouteurs personnalisés. Les droits sont amortis sur une période de 24 mois commençant en avril 2010.

Les actifs d'impôts différés correspondent à l'équivalent d'environ 30 millions \$ en pertes fiscales, incluant des crédits d'impôts pour la recherche et le développement.

Les actions privilégiées étaient rachetables comme suit : 1/3 en septembre 2010, 1/3 en mars 2011, 1/3 en mars 2012. Le remboursement était assujéti à certaines conditions en vertu d'un contrat d'entiercement. La portion remboursable en septembre 2010 a été retenue car certaines conditions n'ont pas été remplies. Les actions étaient sans droit de vote et ne donnaient droit à aucun dividende. Les actions ont toutes été rachetées en 2011.

Acquisition d'une pratique en décembre 2010

Le 17 décembre 2010, New Look a acquis la totalité des actions comportant droit de vote d'une pratique d'optique pour une contrepartie s'élevant à 225 000 \$, dont 120 000 \$ en trésorerie et 105 000 \$ représentant la juste valeur du solde à payer au cours des trois années suivantes. Les actifs nets acquis comprennent principalement des actifs incorporels consistant en des relations clients et des engagements contractuels. Ils incluent aussi des stocks et de l'équipement d'une valeur de 49 000 \$ ainsi que des passifs d'impôts différés de 14 000 \$.

8. DÉBITEURS

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1er jan. 2010
	\$	\$	\$
Comptes clients	487	352	325
Taxes de ventes	557	500	487
Incitatifs à la location		52	51
Avances	36	50	50
	1 080	954	913

9. AVANCES

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1er jan. 2010
	\$	\$	\$
Dépôt en fiducie pour garantir le solde d'un prix d'achat	100		
Avance à une société liée à un administrateur, sans intérêt, remboursée en décembre 2011		50	100
Avance au porteur de la part sans contrôle, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 %, actuellement 4,0 % (4,0 % au 25 décembre 2010 et 3,25 % au 1er janvier 2010) sans modalités de remboursement	30	30	30
	130	80	130
Versements exigibles à court terme		50	50
	130	30	80

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel informatique \$	Matériel optique \$	Autre matériel, outils et enseignes \$	Améliorations locatives \$	Dépôts pour acquisition de matériel \$	Total \$
Valeur comptable brute						
Solde au 25 décembre 2010	1 157	2 368	25 469	14 052	441	43 487
Acquisitions par transactions d'entreprises		290	6	25		321
Autres acquisitions	217	519	1 364	1 923	(151)	3 872
Cessions			(392)	(146)		(538)
Solde au 31 décembre 2011	1 374	3 177	26 447	15 854	290	47 142
Amortissement cumulé						
Solde au 25 décembre 2010	699	248	18 321	7 081		26 349
Amortissement	210	224	1 401	1 504		3 339
Cessions			(355)	(78)		(433)
Solde au 31 décembre 2011	909	472	19 367	8 507		29 255
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	465	2 705	7 080	7 347	290	17 887
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette			90	10		100
Valeur comptable brute						
Solde au 1er janvier 2010	901	1 699	24 147	13 451	552	40 750
Transactions d'entreprises			27			27
Autres acquisitions	256	669	1 409	757	(111)	2 980
Radiation			(114)	(156)		(270)
Solde au 25 décembre 2010	1 157	2 368	25 469	14 052	441	43 487
Amortissement cumulé						
Solde au 1er janvier 2010	471	107	17 118	5 718		23 414
Amortissement	228	141	1 256	1 416		3 041
Radiation			(53)	(53)		(106)
Solde au 25 décembre 2010	699	248	18 321	7 081		26 349
Valeur comptable nette au 25 décembre 2010	458	2 120	7 148	6 971	441	17 138
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette			117	25		142
Valeur comptable nette au 1er janvier 2010	430	1 592	7 029	7 733	552	17 336
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette			143	45		188

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

11. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	Baux \$	Logiciel d'application \$	Relations clients \$	Ententes contractuelles(a) \$	Droits de distribution \$	Total \$
Valeur comptable brute						
Solde au 25 décembre 2010	537	925	755	748	1 019	3 984
Acquisitions par transactions d'entreprises			474	755		1 229
Autres acquisitions		222	86	2		310
Solde au 31 décembre 2011	537	1 147	1 315	1 505	1 019	5 523
Amortissement cumulé						
Solde au 25 décembre 2010	149	324	230	170	381	1 254
Amortissement	53	147	150	117	513	980
Solde au 31 décembre 2011	202	471	380	287	894	2 234
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	335	676	935	1 218	125	3 289

Valeur comptable brute						
Solde au 1er janvier 2010	537	836	652	633		2 658
Transactions d'entreprises			75	115	1 019	1 209
Autres acquisitions		89	28			117
Solde au 25 décembre 2010	537	925	755	748	1 019	3 984
Amortissement cumulé						
Solde au 1er janvier 2010	97	207	120	84		508
Amortissement	52	117	110	86	381	746
Solde au 25 décembre 2010	149	324	230	170	381	1 254
Valeur comptable nette au 25 décembre 2010	388	601	525	578	638	2 730
Valeur comptable nette au 1er janvier 2010	440	629	532	549		2 150

a) Les ententes contractuelles comprennent des engagements de non-concurrence et d'autres engagements contractuels.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

12. NOM COMMERCIAL ET GOODWILL

La modification de la valeur comptable du goodwill résulte de regroupements d'entreprises :

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début	5 958	5 958
Ajout par acquisition d'entreprises	189	
Solde à la fin	6 147	5 958

Test de dépréciation du nom commercial et du goodwill

Le nom commercial et le goodwill ont été soumis à un test de dépréciation à la date de transition le 1^{er} janvier 2010, au 25 décembre 2010 et au 31 décembre 2011. Les tests de dépréciation ont démontré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Les tests de dépréciation ont requis d'établir la valeur recouvrable du réseau de magasins. Cette valeur recouvrable a été établie à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées de trois ans ainsi que des extrapolations de flux de trésorerie prévus pour les durées d'utilité restantes du réseau de magasins en s'appuyant sur un taux de croissance de 2 % et un taux d'actualisation de 11 % au 1^{er} janvier 2011 et au 25 décembre 2010 et un taux de 10 % au 31 décembre 2011. Le taux de croissance utilisé reflète la croissance minimale attendue à long terme du réseau de magasins.

13. EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant maximum autorisé de 2 500 000 \$ (4 000 000 \$ au 1^{er} janvier 2010) en vertu d'une marge de crédit d'exploitation pour financer les opérations courantes, portent intérêt au taux préférentiel majoré d'une prime allant de 0,5 % à 1,0 (de 0,5 % à 1,25 % au 1^{er} janvier 2010) selon le ratio de la dette portant intérêt sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »). Au 31 décembre 2011, le taux préférentiel était de 3,0 % et la prime applicable était de 0,5 % pour un total de 3,5 %. Au 25 décembre 2010, le taux préférentiel était de 3,0 % et la prime de 0,75 % pour un total de 3,75 %. Au 1^{er} janvier 2010, le taux préférentiel était de 2,25 % et la prime de 0,75 % pour un total de 3,0 %.

Il n'y avait aucun emprunt sur la marge de crédit d'exploitation aux 31 décembre 2011 et 25 décembre 2010. Il y avait un emprunt de 1 660 000 \$ au 1^{er} janvier 2010.

New Look peut utiliser le crédit d'exploitation par le biais d'acceptations bancaires contre des frais variant de 1,75 % à 2,25 % (de 1,5 % à 2,25 % au 1^{er} janvier 2010) selon le niveau du ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA. Au 31 décembre 2011, 25 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010, New Look n'avait aucune acceptation bancaire en cours relativement à la marge de crédit d'exploitation.

Se reporter à la note 15 pour une description des garanties.

14. CRÉDITEURS, FRAIS COURUS ET PROVISIONS

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
Salaires et avantages courus	3 402	1 988	2 154
Dépôts de clients	1 556	1 708	982
Fournisseurs	5 292	4 276	4 354
Provisions	406	499	80
	10 656	8 471	7 570

Les montants des provisions se concilient comme suit :

	Garanties de produit	Baux	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2010	80		80
Provisions additionnelles	1 027	419	1 446
Montant utilisé	(1 027)		(1 027)
Valeur comptable au 25 décembre 2010	80	419	499
Provisions additionnelles	1 139	210	1 349
Montant utilisé	(1 111)	(331)	(1 442)
Valeur comptable au 31 décembre 2011	108	298	406

Toutes les provisions sont considérées à court terme. La société ne peut bénéficier de remboursement par des tiers. Voir la note 2.2 pour les jugements, estimations et hypothèses liés aux provisions.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

15. DETTE À LONG TERME

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
Acceptations bancaires à même le crédit d'exploitation Evergreen, taux effectif de 3,3 % (3,3 % au 25 décembre 2010 et 2,3 % au 1 ^{er} janvier 2010)	7 000	10 000	7 295
Solde de prix d'achat, valeur nominale initiale de 780 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels moyens de 195 \$ de 2010 à 2013, sujet à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur un taux d'escompte de 9 %	318	506	690
Solde de prix d'achat, valeur nominale initiale de 275 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 92 \$ de 2012 à 2014, sujet à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur un taux d'escompte de 5 %	253		
Solde de prix d'achat, valeur nominale initiale de 100 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 33 \$ de 2012 à 2014, sujet à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur un taux d'escompte de 5 %	92		
Solde de prix d'achat, valeur nominale initiale de 120 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 40 \$ de 2011 à 2013, sujet à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur un taux d'escompte de 7 %	73	107	
Actions privilégiées de catégorie A, remboursées en 2011		174	
Effet à payer, 9 %, garanti par des améliorations locatives ayant une valeur comptable de 104 \$, remboursable par versements mensuels de 7 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2012	33	107	175
Effet à payer, 8,88 %, garanti par des améliorations locatives ou du matériel ayant une valeur comptable de 155 \$, remboursable par versements mensuels de 2 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2014	51	69	85
Autres	83	66	238
	7 903	11 029	8 483
Versements exigibles à court terme	497	503	1 162
	7 406	10 526	7 321

Versements sur la dette à long terme

	\$
2012	497
2013	1 309
2014	1 868
2015	1 750
2016	1 750
2017	729
	7 903

La société s'attend à ce que le crédit « Evergreen » soit renouvelé sans exigences de remboursements. Le tableau ci-haut reflète les remboursements comme si l'institution financière n'acceptait pas de renouveler le crédit Evergreen à la fin de la présente période de rotation échéant en 2013.

Facilités de crédit

Les facilités de crédit existant au 1^{er} janvier 2010 ont été renouvelées en 2010 et celles existant au 25 décembre 2010 ont été renouvelées en 2011. Les éléments principaux des facilités renouvelées sont les suivants :

- Une marge de crédit d'exploitation de 2,5 millions \$ décrite à la note 13, *Emprunts bancaires*.
- Un crédit d'exploitation dit « Evergreen » totalisant 12 000 000 \$ aux fins de financer les dépenses en immobilisations et comportant une période

de rotation échéant le 31 mai 2013. Chaque année, New Look a l'option, sous réserve de l'approbation de la banque, de prolonger la période de rotation d'une année additionnelle afin de maintenir une période de rotation de deux ans. Aucun remboursement de capital n'est exigé avant la fin d'une période de rotation. Advenant qu'une période de rotation ne soit pas prolongée, New Look conserve ses privilèges jusqu'à la date d'échéance déjà établie, date à laquelle le capital dû sera converti en prêt à terme comportant une période maximale d'amortissement de quatre ans, remboursable en versements mensuels égaux.

- Le taux d'intérêt variable applicable au crédit Evergreen est le taux préférentiel majoré d'une prime variant de 0,75 % à 1,25 % (de 0,50 % à 1,25 % au 1^{er} janvier 2010) selon le niveau du ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA. Au 31 décembre 2011 et au 25 décembre 2010, le taux préférentiel était de 3,0 % et la prime applicable de 0,75 % pour un total de 3,75 %. Au 1^{er} janvier 2010, le taux préférentiel était de 2,25 % et la prime applicable de 0,75 % pour un total de 3,0 %.
- New Look peut utiliser le crédit Evergreen par le biais d'acceptations bancaires contre des frais variant de 2,0 % à 2,5 % (de 1,5 % à 2,25 % au 1^{er} janvier 2010), selon le niveau du ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA; les frais applicables au 31 décembre 2011 et au 25 décembre 2010 étaient de 2,0 % (1,75 % au 1^{er} janvier 2010). A chacune de ces dates, toutes les avances à même le crédit Evergreen étaient faites par le biais d'acceptations bancaires.
- Une marge de crédit de 900 000 \$ (720 000 \$ au 1^{er} janvier 2010) est disponible à New Look pour gérer les risques de fluctuations des taux d'intérêts par des ententes de swap d'intérêts et d'autres produits dérivés.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Les emprunts bancaires et le crédit à long terme sont garantis par une hypothèque de premier rang de 25 000 000 \$ sur les biens meubles de New Look. Au 31 décembre 2011, 25 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010, les ratios financiers exigés aux termes de l'entente de financement étaient respectés.

Les facilités de crédit sont renouvelables annuellement.

16. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

16.1 CHARGE D'IMPÔT

La société est assujettie à l'impôt sur son revenu imposable à un taux approximatif de 28,4 % (29,8 % en 2010). Le taux d'impôt effectif diffère des taux combinés des impôts fédéral et provincial au Canada. Cet écart découle des éléments suivants :

	2011	2010
	\$	\$
Bénéfice avant impôts	8 557	4 969
Taux d'impôt courant	28,4%	29,8%
Charge d'impôt au taux courant	2 430	1 481
Augmentation (diminution) des impôts découlant de:		
Ajustement lié à la conversion en société par actions (note 27.4)		(8 285)
Distribution aux porteurs de parts		(89)
Dépenses non déductibles	60	85
Radiation de pertes fiscales liée à la conversion en société par actions		207
Changement dans les taux d'impôts		59
Autre	22	18
Charge d'impôts	2 512	(6 524)

La charge d'impôts comprend:

	2 011	2 010
	\$	\$
Charge d'impôt exigible	(30)	6
Charge d'impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporelles	(137)	175
Utilisation des pertes fiscales et crédits reportés inutilisées	2 679	1 580
Ajustement lié à la conversion en société par actions		(8 285)
	2 512	(6 524)

16.2 ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés découlent d'écarts temporaires ainsi que de pertes fiscales reportables et de crédits d'impôts se résumant ainsi (des soldes négatifs représentent des passifs d'impôt différés) :

	Solde au 25 déc. 2010	Transactions d'entreprises	Comptabilisé en résultat	Solde au 31 déc. 2011
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital et crédits reportés	8 695	188	(2 588)	6 295
Différences temporaires ^(a) :				
Immobilisations corporelles	(1 532)		(180)	(1 712)
Autres actifs	(820)	(174)	362	(632)
Provisions	134		(25)	109
Passifs ^(b) :	710		(20)	690
	7 187	14	(2 451)	4 750
Comptabilisé en tant que :				
Charge d'impôts différés			(2 542)	
Diminution des frais d'opérations			91	
			(2 451)	

a) Différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

b) Passif représenté par les incitatifs à la location, les crédits d'impôts à l'investissement et les loyers reportés.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Les impôts différés pour la période comparative se résument ainsi :

	Solde au 1 ^{er} jan. 2010 \$	Transactions d'entreprises \$	Comptabilisé en résultat ou bénéfices non répartis \$	Solde au 25 déc. 2010 \$
Pertes autres qu'en capital et crédits reportés	1 140	8 966	(1 411)	8 695
Différences temporaires ^(a) :				
Immobilisations corporelles	(1 573)		41	(1 532)
Autres actifs	(527)	(14)	(279)	(820)
Provisions	23		111	134
Passifs ^(b) :	758		(48)	710
	(179)	8 952	(1 586)	7 187
Comptabilisé en tant que :				
Charge d'impôts différés			(1 755)	
Augmentation des actifs d'impôts et bénéfices non répartis ^(c)			169	
			(1 586)	

a) Différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

b) Passif représenté par les incitatifs à la location, les crédits d'impôts à l'investissement et les loyers reportés.

c) Provenant d'un impôt sur les dividendes sur actions échangeables.

17. DISTRIBUTIONS, DIVIDENDES ET IMPÔTS AFFÉRENTS

Les dividendes versés en 2010 sur les actions échangeables ont engendré un impôt exigible de 185 000 \$, duquel 169 000 \$ a été ajouté à l'actif d'impôts différés et 16 000 \$ au déficit.

En 2011, New Look a déclaré et versé des dividendes totalisant 0,60 \$ par action ordinaire de catégorie A.

18. CAPITAUX PROPRES

CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011 ET 25 DÉCEMBRE 2010

Actions ordinaires de catégorie A

Nombre illimité, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées de premier rang

Nombre illimité, émissibles en séries, dont le titre, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions liés à chaque série seront établis au moment de l'émission.

Actions privilégiées de catégorie A

Nombre illimité, sans droit de vote ni droit de dividende, rachetables au gré du détenteur ou de la société. Ces actions sont traitées comme une dette aux fins comptables. Se référer à la note 15.

CAPITAL AUTORISÉ AU 1^{ER} JANVIER 2010

Parts du Fonds

Le Fonds pouvait émettre un nombre illimité de parts. Chaque part était cessible et représentait un intérêt bénéficiaire égal dans toutes les distributions et dans les actifs nets en cas de dissolution du Fonds. Chaque part conférait à son porteur une voix aux assemblées des porteurs de parts.

Actions échangeables

Un nombre illimité d'actions échangeables de l'ancienne New Look, chaque action pouvant être échangée contre une part du Fonds et donnant droit à un dividende égal à la distribution déclarée sur chaque part du Fonds, diminué d'un montant tenant compte de tout impôt que devait payer l'ancienne New Look relativement à un tel dividende. Le dividende était établi aux deux-tiers de la distribution correspondante, à moins que la distribution ne provenait de dividendes versés par l'ancienne New Look, auquel cas le conseil d'administration de l'ancienne New Look avait le pouvoir discrétionnaire de diminuer l'escompte sur tout dividende payable sur les actions échangeables.

Des parts spéciales émises par le Fonds conféraient aux détenteurs d'actions échangeables un droit de représentation aux assemblées des porteurs de parts.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Selon une « offre publique de rachat dans le cours normal des activités », approuvée par la TSX et qui est devenue en vigueur le 1^{er} mai 2009, le Fonds pouvait racheter jusqu'à 300 583 de ses parts jusqu'au 30 avril 2010, le tout sujet à une limite quotidienne de 1 000 parts. L'offre publique de rachat n'a pas été renouvelée à cette date.

Aucune part ou action n'a été rachetée en 2010.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Parts, actions échangeables et actions ordinaires de catégorie A en circulation

Le nombre consolidé et la valeur comptable des parts du Fonds et des actions échangeables de l'ancienne New Look ainsi que les actions ordinaires de catégorie A sont conciliés comme suit :

	Actions ordinaires de catégorie A		Parts		Actions échangeables	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010			6 118 328	13 655	3 870 404	7 989
Émises à la suite de l'exercice d'options			35 000			
Portion payée en espèces, 3,51 \$ par part				123		
Virement du surplus d'apport ^(a)				19		
			6 153 328	13 797	3 870 404	7 989
Échangées contre des actions ordinaires de catégorie A	10 023 732	21 786	(6 153 328)	(13 797)	(3 870 404)	(7 989)
Émises à la suite de l'exercice d'options	3 000					
Portion payée en espèces, 5,10 \$ par action		15				
Virement du surplus d'apport ^(a)		2				
Solde au 25 décembre 2010	10 026 732	21 803	-	-	-	-
Émises à la suite de l'exercice d'options	92 000					
Portion payée en espèces, 5,28 \$ par action		502				
Virement du surplus d'apport ^(a)		45				
Prêt pour l'achat d'actions (note 20)		(188)				
Solde au 31 décembre 2011	10 118 732	22 162	-	-	-	-

a) Le transfert du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération sous forme d'options antérieurement comptabilisée au surplus d'apport.

La valeur comptable des actions ordinaires de catégorie A représente les montants reçus lors de l'émission de ces actions (ou les actions et parts remplacées lors de restructurations antérieures) ainsi que les montants transférés du surplus d'apport lors de l'exercice d'options. Certains prêts pour l'achat d'actions de New Look sont déduits du capital-actions et leur remboursement augmente ce dernier.

La valeur comptable des parts du Fonds et des actions échangeables représente les montants reçus lors de leur émission (ou de l'émission d'actions remplacées lors de restructurations antérieures) ainsi que les montants transférés du surplus d'apport lors de l'exercice d'options.

Le surplus d'apport comprend des gains faits lors de rachats d'actions ainsi que les montants correspondant à la rémunération sous forme d'options comptabilisée antérieurement, net des montants transférés au capital-actions lors de l'exercice de ces options.

Les bénéfices non répartis (déficit) comprennent les profits et pertes de l'année courante et des années antérieures qui n'ont pas été distribués.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

19. RÉGIME D'OPTION SUR ACTIONS

En vertu du régime d'option sur les actions de New Look, il est possible d'attribuer des options d'achat d'actions de New Look aux employés clés, aux membres de la direction et aux administrateurs. Le prix d'exercice de chaque option, payable en espèces, est égal au cours des actions à la date d'attribution et la durée de l'option ne peut excéder dix ans. Les droits d'exercice des options sont acquis sur une période établie par le conseil d'administration au moment où les options sont attribuées.

En conséquence, les droits d'exercice sont acquis selon l'une des périodes suivantes :

- i) un tiers après la date d'attribution, un autre tiers à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année;
- ii) deux-tiers après la date d'attribution et le reste à la fin de la première année;
- iii) 50 % après la date d'attribution, 25 % à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année;
- iv) 100 % après la date d'attribution.

Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu du régime à tout moment est de 10 % des actions émises et en circulation. Le nombre d'actions réservées par la TSX pour l'exercice d'options était de 907 373 au 31 décembre 2011 (999 373 au 25 décembre 2010).

Les variations du nombre d'options en cours sont présentées ci-dessous :

	2011	2010
Nombre d'options		
En cours au début	647 467	603 467
Attribuées	137 000	132 000
Exercées	(92 000)	(38 000)
Annulées		(50 000)
En cours à la fin	692 467	647 467
Options pouvant être exercées à la fin	558 793	523 795
Prix d'exercice pondéré	\$	\$
En cours au début	6,85	6,42
Attribuées	7,40	7,40
Exercées	5,45	3,63
Annulées		5,50
En cours à la fin	7,15	6,85
Options pouvant être exercées à la fin	7,09	6,87
Cours pondéré à la date d'exercice	7,66	5,91

Le tableau qui suit résume les renseignements sur les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 décembre 2011 :

Options en cours			Options pouvant être exercées		
Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Durée contractuelle moyenne restante (années)	Prix d'exercice		
			moyen	Prix d'exercice moyen	
			\$	\$	
5,40 \$	84 467	2,35	5,40	84 467	5,40
7,20 \$ à					
7,44 \$	608 000	2,20	7,39	474 326	7,39
	692 467	2,22	7,15	558 793	7,09

Le cours moyen de l'action était 7,76 \$ en 2011 (6,90 \$ en 2010) et le cours à la fin de 2011 était 7,95 \$ (7,12 \$ à la fin de 2010).

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle de Black-Scholes d'après les hypothèses suivantes :

	2011	2010
Prix d'exercice	7,40 \$	7,40 \$
Durée prévue (années)	4	4
Volatilité prévue	27%	27%
Taux d'intérêts sans risque	2,4%	2,8%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$	0,60 \$

La juste valeur pondérée des options attribuées en 2011 était de 0,73 \$ par option (0,76 \$ pour 2010).

Les prêts décrits à la note 20, *Opérations entre parties liées*, ont été traités comme des attributions d'options dont le prix d'exercice correspond au total des prêts et des intérêts à payer. Les hypothèses formulées par l'application de la méthode de prix Black-Scholes étaient semblables à celles présentées dans le tableau ci-haut.

La charge de rémunération à base d'actions de 114 000 \$ inscrite en 2011 reflète l'acquisition des droits sur les options au cours de l'exercice ainsi que les prêts décrits à la note 20.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

20. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la société incluent les principaux dirigeants et les administrateurs. Le président et les vice-présidents forment l'ensemble des principaux dirigeants.

En 2011, New Look a fait un prêt de 188 000 \$, à un taux d'intérêt de 5% et échéant dans trois ans, à une société appartenant à un dirigeant afin d'acquiescer des actions New Look. L'échéance peut être reportée à cinq ans dans la mesure où le dirigeant demeure à l'emploi de New Look. Le prêt est garanti par les actions détenues par la société du dirigeant et il a donné lieu à une rémunération sous forme d'options de 21 000 \$ comptabilisée dans sa totalité en 2011. New Look a également fait à ce dirigeant une avance de 20 000 \$, sans intérêt, qui a été remboursé au début de 2012. Ce montant est inclus dans les actifs financiers.

21. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se résume ainsi :

	2011	2010
		\$
Rémunération à court terme des principaux dirigeants et administrateurs, indemnité de cessation d'emploi et charges sociales	1 729	1 419
Rémunération à base d'actions	114	88
	1 843	1 507

22. ENGAGEMENTS

New Look s'est engagée, d'après des contrats de location échéant jusqu'en 2021 à verser des loyers pour la location de bâtiments. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	\$
Un an et moins	9 140
Après un an et au plus tard avant cinq ans	26 324
Après cinq ans	7 208
	42 672

New Look a aussi conclu des ententes d'achat d'immobilisations corporelles totalisant 285 000 \$.

23. ÉVENTUALITÉS

New Look a des passifs éventuels qui pourraient découler de poursuites intentées dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis que tout passif dépassant les provisions déjà comptabilisées et qui découlerait de ces éventualités n'aura pas une incidence défavorable importante sur les états financiers de la société.

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers et les postes de bilan correspondants :

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
Prêts et créances			
Trésorerie	1 418	1 496	839
Débiteurs	487	352	325
Incitatifs à la location		52	51
Avances incluant la portion à court terme	166	80	130
Total des actifs financiers	2 071	1 980	1 345
Autres passifs financiers			
Emprunt bancaire			1 660
Créditeurs et frais courus	10 250	7 972	7 490
Distributions et dividendes à payer			496
Dette à long terme incluant la portion due à court terme	7 903	11 029	8 483
Total des passifs financiers	18 153	19 001	18 129

Juste valeur estimative

La trésorerie, les comptes débiteurs excluant les taxes de vente, les emprunts bancaires, les créditeurs et les frais courus ainsi que les distributions et dividendes à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur courte échéance.

La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs aux taux dont New Look pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur estimative de la dette à long terme était essentiellement équivalente à la valeur comptable pour les exercices terminés le 31 décembre 2011, le 25 décembre 2010 et le 1^{er} janvier 2010.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

25. OBJECTIFS ET MÉTHODES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêts, le risque de crédit ainsi que le risque de liquidité. La direction a la responsabilité d'établir des niveaux de risques acceptables et de réviser au besoin les activités de gestion.

La société ne conclut pas d'entente sur les instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

La direction a établi des objectifs et des méthodes relativement aux risques financiers suivants.

Risque de change

La société est exposée à la fluctuation des devises à l'égard des actifs et des passifs suivants, exprimés en dollars canadiens :

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
Encaisse en dollars US	57	40	607
Comptes fournisseurs en dollars US	831	475	245
Comptes fournisseurs en euros	104	13	30
Actifs nets (passifs nets) en devises	(878)	(448)	332
Impact d'une hausse de 2 % des devises sur le bénéfice avant impôts	(18)	(9)	7

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour la prochaine période de 12 mois.

La société n'utilise pas la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de change à terme sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les contrats de change à terme en cours au 31 décembre 2011, 25 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010 sont des contrats d'achat de dollars américains. Ils se résument comme suit :

Échéance	US\$	Taux contractuel moyen en CA \$
Au 31 décembre 2011		
Moins de 4 mois	400	0,995
Entre 4 et 12 mois	200	1,000
Au 25 décembre 2010		
Moins de 4 mois	420	1,049
Entre 4 et 12 mois	679	1,044
Au 1 ^{er} janvier 2010		
Moins de 4 mois	300	1,150
Entre 4 et 12 mois	850	1,085

Au 31 décembre 2011, la juste valeur estimative des contrats de change ci-haut mentionnés représentait un actif de 14 000 \$ compris dans les comptes débiteurs (un passif de 43 000 \$ au 31 décembre 2010 et un passif de 58 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 compris dans les comptes créditeurs, frais courus et les provisions).

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2011, 89 % (91 % au 25 décembre 2010) de la dette à long terme portait intérêt à un taux variable et New Look était ainsi exposée à un risque de la fluctuation des taux d'intérêts. Une augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base résulterait en une augmentation des paiements d'intérêts annuels de 85 000 \$ (90 000 \$ en 2010).

L'objectif de la direction est de bénéficier des taux d'intérêts variables qui sont présentement bas tout en maintenant en tout temps la possibilité d'utiliser des swaps d'intérêts lorsqu'il sera jugé nécessaire dans les périodes où les taux d'intérêts seront à la hausse.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte soit subie lorsqu'une partie à un contrat manque à l'une de ses obligations. Généralement, la valeur comptable d'un actif financier représente le montant maximum exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est atténué de façon substantielle par l'assurance que ces actifs financiers sont placés dans des institutions financières importantes qui ont reçu une notation *Investment Grade* d'une agence de notation de premier plan et qui se qualifient en tant que parties contractantes solvables.

Le risque de crédit à l'égard des comptes clients est limité en raison de la politique générale consistant à exiger un acompte lors de la prise de commande et le paiement du solde lors de la livraison. Aucun montant n'était en souffrance à la fin de 2011 et de 2010 ou au 1^{er} janvier 2010.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité permet de maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et d'assurer que New Look dispose de sources de financement, telles des facilités de crédit d'un montant autorisé suffisant. La société établit des budgets et des projections de liquidités et a une politique de gestion des liquidités afin d'assurer la disponibilité de fonds nécessaires pour remplir ses obligations dans un avenir prévisible.

L'analyse des échéances des passifs financiers, incluant les intérêts estimés, se résume comme suit :

	Dette à long terme ^(a)	Autres passifs financiers ^(b)	Total
2011	770	10 250	11 020
2012	1 548		1 548
2013	2 042		2 042
2014	1 863		1 863
2015	1 805		1 805
2016	735		735
	8 763	10 250	19 013

a) Il est fait l'hypothèse que la dette de 7 000 000 \$ à même le crédit Evergreen sera remboursée en 48 versements mensuels égaux à compter de juin 2013. Un intérêt estimé à 3,3 % sur cette dette est compris dans le tableau ci-dessus.

b) Les autres passifs financiers comprennent les emprunts bancaires à court terme, les comptes créditeurs, les frais courus, et les distributions et dividendes à payer.

26. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en ce qui concerne la gestion du capital sont les suivants :

- Poursuivre la croissance fructueuse de l'entreprise par une structure de capital conservatrice tout en maintenant et augmentant les dividendes; et
- Fournir aux actionnaires des rendements au-dessus de la moyenne proportionnellement au niveau de risque.

Le capital de la société est composé des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette est composée de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, les emprunts bancaires à court terme ainsi que les dividendes à payer en excédent de l'encaisse. La société gère la structure du capital en finançant sa croissance par une combinaison de l'utilisation des facilités de crédit et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

La structure de capital de la société est la suivante :

	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
Capitaux propres	24 114	23 697	16 562
Dette à long terme incluant la portion due à court terme	7 903	11 029	8 483
Emprunts bancaires			1 660
Distributions et dividendes à payer			496
Trésorerie	(1 418)	(1 496)	(839)
Capitalisation totale	30 599	33 230	26 362

Les balises utilisées par la société ont été modifiées en 2011 pour remplacer le ratio de la dette portant intérêts / BAIIA par le ratio de la dette nette / BAIIA. La seule différence se situe au niveau de l'inclusion des distributions et dividendes à payer dans le calcul de la dette nette. Ces balises et la performance en résultant se présentent comme suit :

	Guidelines	31 déc. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
Dette nette / BAIIA ^(a)	Maximum of 2.0	0,5	0,9	0,9
Dette nette / Capitalisation totale	Maximum of 0.50	0,21	0,29	0,37
Couverture du service de la dette et du loyer ^(b)	Minimum of 1.1	1,8	1,5	1,3

a) Le BAIIA correspond au bénéfice net avant les frais financiers nets des revenus d'intérêts, l'amortissement et les impôts sur les bénéfices des quatre derniers trimestres. Il exclut les gains et pertes de change (sauf s'ils se rapportent au coût des matériaux utilisés), les rémunérations à base d'actions et le coût de conversion en société par actions.

b) Le ratio de couverture du service de la dette et du loyer est égal au BAIIAL des quatre derniers trimestres moins les dividendes, les distributions, les actions ou parts rachetées et les impôts payés au cours de ces trimestres divisés par la portion courante de la dette à long terme, les frais financiers et le loyer. Le BAIIAL se définit comme étant le BAIIA plus le loyer.

Bien que la société ne soit pas assujettie en vertu de règles extérieures à des exigences en matière de capital, ses facilités de crédit sont assujetties à des clauses restrictives dont le respect d'un ratio de dette portant intérêt sur le BAIIA, lequel était respecté pour les exercices financiers terminés les 31 décembre 2011, 25 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010.

New Look n'a aucun engagement d'émettre des actions, sauf par l'exercice d'options.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

27. CONVERSION AUX IFRS

La société a adopté les IFRS le 26 décembre 2010. Auparavant, la société préparait ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada alors en vigueur (« PCGR antérieurs »). Les états financiers de la société pour l'année se terminant le 31 décembre 2011 sont les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS. La date de transition aux IFRS de la société est le 1^{er} janvier 2010, c'est-à-dire le premier jour de la période comparative présentée. La société a préparé son bilan d'ouverture selon les IFRS à cette date.

27.1 EXCEPTIONS OBLIGATOIRES À L'APPLICATION RÉTROSPECTIVE DE CERTAINS IFRS

Estimations

La société a utilisé des estimations selon les IFRS qui correspondent à celles appliquées selon les PCGR antérieurs.

Instruments financiers

La société a adopté de façon anticipée l'exception amendée, publiée en octobre 2010, stipulant que les exigences de décomptabilisation inclus dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, soient appliquées prospectivement aux transactions effectuées à la date ou après la date de conversion de la société. Aucun ajustement ne résulte de cette application.

27.2 EXEMPTIONS FACULTATIVES DE L'APPLICATION RÉTROSPECTIVE DE CERTAINS IFRS

Pour rédiger les présents états financiers consolidés selon la norme IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, la société a choisi les exemptions facultatives suivantes de l'application rétrospective des IFRS :

- La société a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, rétrospectivement aux regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2010. Conséquemment, de tels regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités.
- La société a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, rétrospectivement aux options exercées avant la date de transition. En conséquence, les options attribuées au plus tard le 7 novembre 2002, à l'égard desquelles aucune charge n'a été comptabilisée, ne seront pas réévaluées. Les options attribuées après cette date et exercées avant la date de transition auraient été évaluées différemment selon les IFRS sans cette exemption.

27.3 CONCILIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2010

La direction a déterminé que le bilan établi selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010 est le même que celui établi au 31 décembre 2009, en considérant l'adoption anticipée de certaines normes équivalentes aux IFRS, les exceptions obligatoires ainsi que les exceptions décrites ci-dessus.

27.4 CONCILIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 25 DÉCEMBRE 2010

Les capitaux propres comptabilisés au 25 décembre 2010 selon les PCGR antérieurs peuvent être conciliés aux montants comptabilisés selon les IFRS comme suit :

	PCGR antérieurs	Ajustments	IFRS
	\$	\$	\$
Actifs	45 858		45 858
Passifs			
Passifs à court terme	8 996		8 996
Dettes à long terme	10 526		10 526
Incertains à la location reportés et loyers reportés	2 639		2 639
Crédit reporté ^(a)	6 731	(6 731)	
Total des passifs	28 892	(6 731)	22 161
Capitaux propres			
Actions ordinaires de catégorie A	21 803		21 803
Surplus d'apport	1 290		1 290
Bénéfices non répartis ^(a)	(6 162)	6 731	569
Capitaux propres des actionnaires de New Look ^(a)	16 931	6 731	23 662
Participation ne donnant pas le contrôle	35		35
Total des capitaux propres	16 966	6 731	23 697
Total des passifs et capitaux propres	45 858		45 858

a) L'augmentation des capitaux propres s'explique ainsi :

Virement du crédit reporté au bénéfice	8 285 \$
Virement de l'amortissement du crédit reporté	1 554 \$
	<u>6 731 \$</u>

Selon les PCGR antérieurs, la société a enregistré un crédit reporté lié à la conversion en société par actions effectuée durant l'exercice terminé le 25 décembre 2010. Selon les IFRS, un tel crédit reporté ne correspond pas à la définition d'un passif et a donc été sorti du bilan et comptabilisé en résultat à titre d'ajustement lié à la conversion en société par actions.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

27.5 CONCILIATION DU BÉNÉFICE NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL SELON LES PCGR ANTÉRIEURS ET LES IFRS – EXERCICE TERMINÉE LE 25 DÉCEMBRE 2010

Libellés selon les PCGR antérieurs	PCGR antérieurs \$	Reclassements ^(a)	Ajustements \$	IFRS \$	Libellés selon les IFRS
Chiffre d'affaires	70 778			70 778	Chiffre d'affaires
Coût des matériaux, main-d'œuvre directe et frais d'exploitation, de vente et d'administration	60 519	(60 519)			
		16 984		16 984	Matériaux utilisés, nets des variations de stocks
		21 637		21 637	Rémunération du personnel
		21 980		21 980	Autres frais d'opération
	60 519	82		60 601	
Bénéfice avant les éléments suivants	10 259			10 177	Bénéfice avant les éléments suivants
Amortissement	(3 950)			(3 950)	Amortissement et perte de valeur des actifs non financiers
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	(405)			(405)	Frais financiers, nets des revenus d'intérêts
Rémunération sous forme d'option	(88)	88			
Gain net (perte nette) de change	6	(6)			
Coût de conversion en société par actions	(853)			(853)	Coût de conversion en société par actions
Bénéfice avant impôts	4 969	82		4 969	Bénéfice avant impôts
Impôts sur les bénéfices	207	(207)			Impôts
		6		6	Exigibles
		201	1 554 ^(b)	1 755	Différés
			(8 285) ^(c)	(8 285)	Ajustement lié à la conversion en société par actions
	207		(6 731)	(6 524)	
Bénéfice net et résultat étendu	4 762			11 493	Bénéfice net et résultat global
Bénéfice net et résultat étendu attribués à:					Bénéfice net et résultat global attribués à :
Participation ne donnant pas le contrôle	5			5	Participation ne donnant pas le contrôle
Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds	4 757			11 488	Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds
	4 762			11 493	
Bénéfice net par action ou par part					Bénéfice net par action ou par part, de base et dilué
De base	0,47			1,15	De base
Dilué	0,47			1,14	Dilué

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 (53 semaines) et 25 décembre 2010 (52 semaines)
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

- a) Les reclassements découlent du choix de la société de fournir son état du bénéfice net et résultat global selon la méthode de classement par nature.
- b) Virement de l'amortissement du crédit reporté, lequel diminuait la charge d'impôt selon les PCGR antérieurs.
- c) Virement du crédit reporté en diminution de la charge d'impôts. Voir les notes 27.4.

27.6 FLUX DE TRÉSORERIE

Selon les PCGR antérieurs, les frais d'intérêts et de financement réduisaient les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Selon les IFRS, la société présente le paiement de ces dépenses comme une activité de financement.

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 13 mars 2012, la société a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 22 mars 2012. Le dividende est payable le 31 mars 2012 et aucun passif n'a été enregistré à son égard dans les états financiers de 2011.



l u n e t t e r i e
NEWLOOK
e y e w e a r



Coordonnées

Siège social
1, Place Ville-Marie, bureau 3438
Montréal, (Québec), H3B 3N6
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : www.newlook.ca

Renseignements

Lise Melanson
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com

Conseil d'administration

W. John Bennett
Président du conseil
Lunetterie New Look inc.

C. Emmett Pearson
Administrateur
Lunetterie New Look inc.

Richard Cherney
Secrétaire
Lunetterie New Look inc.
Associé directeur
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman
Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg
Président et chef de la direction
Schroders and Associates Canada Inc.

William R. Ferguson
Président
Eric T. Webster Foundation

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

Haute direction

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

Jean-Luc Deschamps
Premier vice-président et
chef de la direction financière
Lunetterie New Look inc.

Claire Boulanger
Vice-présidente
Immobilier et Développement
Lunetterie New Look inc.

Marie-Josée Mercier
Vice-présidente
Ventes et Opérations
Lunetterie New Look inc.

Mario Pageau
Vice-président
Produits et services optiques
Lunetterie New Look inc.

France Reimnitz
Vice-présidente
Marketing et Mise en marché
Lunetterie New Look inc.

Caroline Rouleau
Vice-présidente
Services professionnels et Ressources humaines
Lunetterie New Look inc.

RAPPORT ANNUEL

Exercice terminé le 31 décembre

2011

l u n e t t e r i e
NEWLOOK
e y e w e a r

Le 2 mars 2010, le Fonds de revenu Benvest New Look (autrefois TSX: BCI.UN) a été converti en une société par actions portant le nom de Lunetterie New Look inc. (TSX : BCI). Au 29 février 2012, New Look avait 10 118 732 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'Est du Canada exploitant un réseau de magasins lui appartenant et un laboratoire à la fine pointe de la technologie.